

UN TÉLÉTHON POUR GHAZA

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2266 - Mercredi 27 août 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**DÉCÈS DU JOUEUR
CAMEROUNAIS ALBERT EBOSSÉ**

SANCTIONNER LA JSK, EST-CE LA SOLUTION ?

Page 17

CONSEIL DES MINISTRES, PLUSIEURS PROJETS DE LOI ADOPTÉS

AMENDEMENT DU CODE PÉNAL POUR LA PROTECTION DE LA FEMME...

Page 3

BOUTEFLIKA REPREND EN MAIN LE VIEUX PARTI



BELKHADEM PERSONA NON GRATA AU GOUVERNEMENT ET AU FLN

Page 3

UNE RENTRÉE POLITIQUE BIEN CHAUDE

L'OPPOSITION SE REMET EN SELLE

Page 4

SÉCURITÉ ET STABILITÉ

LE CITOYEN, UN PARTENAIRE ESSENTIEL

Page 5



54
morts enregistrés dans un
glissement de terrain au
Japon.

1.200
chardonnerets et 410 kg de
déchets de cuivre saisis à
Tlemcen.

12.000
têtes de bovins vaccinées
contre la fièvre aphteuse à
Relizane.

Salon national de la céramique d'art et du vitrail à Alger

Le salon national de la céramique d'art et du vitrail s'est ouvert lundi matin au palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger.

Cette manifestation nationale regroupe des artisans venus de différentes régions du pays pour exposer leurs produits et échanger les expériences jusqu'au 31 du mois courant.

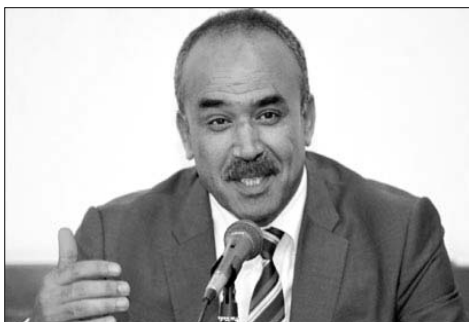
Participent à cette manifestation plus de 80 céramistes et décorateurs sur verre, des organismes nationaux de soutien, des associations spécialisées, des fournisseurs de la matière première et l'Ecole nationale des Beaux-arts. Selon les organisateurs, le salon permettra la participation des artisans au concours national du meilleur produit 2014 prévu en novembre prochain à l'occasion de la journée nationale de l'artisanat. La manifestation sera marquée par l'organisation d'ateliers de formation en céramique d'art, en vitrail et en poterie et du concours du meilleur dessin pour enfants.

Le salon a été inauguré par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, en présence de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat,



Aïcha Tagabou, du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nouredine Bedoui, et de la ministre de la Culture, Nadia Labidi.

Les assises de l'enseignement professionnel en octobre prochain



Les assises de l'enseignement professionnel qui décideront des grandes orientations du secteur et des différents mode de formation, auront lieu en octobre prochain, a annoncé lundi à Alger le ministre de l'Enseignement et de la Formation profession-

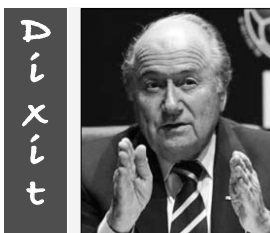
nels, Nouredine Bedoui. "Les assises vont donner au secteur ses grandes orientations, lesquelles seront soumises à qui de droit pour prendre les décisions adéquates", a déclaré le ministre à l'APS en marge du Salon national de la céramique d'art et du verre. Le ministre qui répondait à une question relative au baccalauréat professionnel, a souligné que ce dernier "mène directement à évoquer le secteur de l'enseignement professionnel".

"Nous n'avons aucun complexe d'évoquer le bac professionnel, toutefois, il ne faut pas que le ministre décide à lui seul, du mode de formation", a-t-il expliqué, précisant que la question sera examinée lors des assises. Le ministre a par ailleurs, indiqué que le défi de son département pour les prochaines années était de "donner à la formation et l'enseignement professionnels la place qui leur sied, pour mettre la qualification à niveau".

La mort d'Ebossé due à un traumatisme causé par un objet contondant

La mort du joueur de la JS Kabylie, le Camerounais Albert Ebossé, survenue dans la soirée de samedi dernier à l'issue du match JSK - USM Alger au stade du 1er-novembre de Tizi-Ouzou, "est due à un traumatisme causé par un objet contondant et tranchant provoquant une hémorragie interne", indique un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Tizi-Ouzou, citant les résultats préliminaires de l'autopsie accomplie par le médecin légiste.

Selon le document, le procureur de la République de la même institution judiciaire, qui avait été informé le 23 du mois par la Police judiciaire de la mort du joueur, "a ordonné l'ouverture d'une enquête", l'instruisant "d'exploiter tous les moyens légaux, tels que les enregistrements audiovisuels, afin d'identifier le ou les mis en cause et les traduire en justice".



Joseph Blatter

"C'est avec consternation et une immense tristesse que j'ai appris la mort brutale de l'attaquant camerounais de la JSK, Albert Ebossé. C'est intolérable qu'un spectateur provoque la mort d'un joueur. La violence, tout comme le racisme, n'ont pas de place dans le football. Plus que jamais, la Fifa se fait un devoir de tout mettre en œuvre pour éradiquer ces fléaux du football et de la société. Des sanctions exemplaires devront être prises. Je vous serais également obligé de bien vouloir transmettre à la famille d'Ebossé, à son club ainsi qu'à ses proches, toute la sympathie et le soutien de la grande famille du football international en ces moments particulièrement cruels."

Un pilote fait sa demande en mariage en plein ciel

Un pilote de la Turkish Airlines s'est illustré dimanche en demandant la main de sa fiancée en plein ciel, a rapporté lundi la presse turque. Parti de Van pour rallier Istanbul, l'avion de la compagnie turque venait d'atteindre son altitude de croisière à 10.000 m lorsque le micro du commandant de bord a réitéré en cabine pour faire une annonce inhabituelle et très personnelle. "Mesdames et messieurs, c'est votre capitaine qui vous parle", a lancé la voix. "Nous devrions arriver à Istanbul à l'heure prévue et vous allez bientôt être les témoins d'un moment mémorable, chers voyageurs. Je voudrais demander, entre les nuages et le ciel, à Hazel Cagin Gurleyen, qui voyage avec vous, si elle accepte que nous passions toutes les secondes de notre vie ensemble. Veux-tu m'épouser ?", a-t-elle poursuivi, sous le regard interloqué des passagers. Joignant le geste à la parole, le pilote - qui ne faisait pas partie de l'équipage de l'avion, souligne la presse turque - a alors quitté le cockpit pour offrir une bague à sa promise et l'enlacer, déclenchant un tonnerre d'applaudissements.

Il découvre une alliance dans ses... haricots

Dominique, un habitant de Lanester (Morbihan) a rendu à sa propriétaire, samedi 23 août à Loudéac (Côtes-d'Armor), une alliance trouvée quelques jours plus tôt alors qu'il écosait des haricots blancs, rapporte Ouest-France.

La curieuse découverte remonte à mercredi. "Je regardais la télé, tout en écosant machinalement des haricots blancs, des cocos de Paimpol, (...) quand j'ai senti sous les doigts quelque chose de dur", expliquait alors Dominique au quotidien régional. "J'ai regardé plus attentivement et j'ai découvert une alliance sur un haricot !"

Le précieux objet, à l'intérieur duquel était inscrit "Pascal et Valérie", se trouvait à l'intérieur de la cosse du légume. "Je suppose que l'alliance était dans la terre et le haricot a poussé. Ce serait bien de retrouver les propriétaires", continuait le Lanestérien.

Après la publication de cette histoire insolite dans la presse, la fameuse Valérie s'est manifestée. "Je pensais vraiment l'avoir perdue. Quand j'ai vu la photo dans le journal, je l'ai tout de suite reconnue !", a expliqué cette productrice de haricots, venue en famille récupérer son bien. En guise de récompense, Valérie a offert à son bienfaiteur un panier garni comprenant, entre autres, des haricots. Garantit sans alliance, cette fois.

BELKHADEM PERSONA NON GRATA AU GOUVERNEMENT ET AU FLN

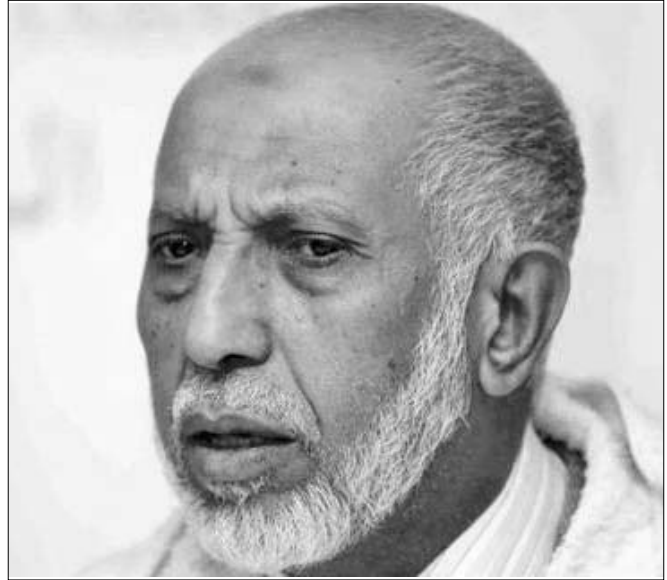
Bouteflika reprend en main le vieux parti

A l'approche de la rentrée sociale, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, met de l'ordre dans la maison FLN. Double sanction pour l'ex-secrétaire général qui ambitionnait de reprendre du service au sein du parti majoritaire à l'APN. Il est débarqué des structures de l'Etat et interdit de participer à toutes les activités du FLN. Une décision qui met un terme à l'agitation au sein du parti et entretenue par deux aîlés qui se chamaillaient pour prendre les commandes.

PAR SADEK BELHOCINE

Abdelaziz Bouteflika a finalement tranché dans le conflit qui oppose deux tendances au sein du FLN. Celle incarnée par Amar Saïdani, actuel secrétaire général du parti suite au plébiscite du CC du 30 août 2013, sept mois après l'éviction de Belkhadem et celle de ce dernier, qui s'est vu retirer à la majorité la confiance lors de la session du 31 janvier 2013 du comité central. La soudaine décision du chef de l'Etat signe la mort politique de celui qui a gravi les échelons de la hiérarchie gouvernementale et partisane de manière fulgurante. La main de Bouteflika s'est abattue lourdement sur le corps frère de Belkhadem. La source de la présidence n'a pas fait dans le détail dans la mise à mort du désormais ex-ministre d'Etat, ministre conseiller à la présidence de la République. « *Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis fin, mardi matin, aux fonctions de Abdelaziz Belkhadem* », a appris l'APS de source relevant de la présidence de la République. Le président Bouteflika « *a pris un décret en vertu duquel il a mis fin aux fonctions de Abdelaziz Belkhadem en qualité de ministre d'Etat, conseiller spécial à la présidence de la République, ainsi qu'à toutes ses activités en relation avec l'ensemble des structures de l'Etat* », a indiqué cette source. En filigrane, Abdelaziz Belkhadem a été débarqué et pour longtemps des structures de l'Etat. Plus de doute, l'ex-conseiller n'a pas béné-

ficié d'aucune « *grâce* » même pas celle qui est employé généralement « *mis fin à ses fonctions* » accompagné de « *appelé à d'autres fonctions* » pour faire passer la pilule au concerné. Pire, Abdelaziz aura bu le calice jusqu'à la lie avec la sanction prise à son encontre par Bouteflika, président d'honneur du FLN, faut-il le rappeler. Sous cette casquette le chef de l'Etat a instruit le secrétaire général du FLN à l'effet de prendre les mesures nécessaires afin de mettre fin aux fonctions de Abdelaziz Belkhadem au sein du parti et interdire sa participation aux activités de l'ensemble de ses structures. La crise, qui déchirait les rangs du FLN, va faire partie des souvenirs ayant jalonné la vie du parti. Il en est un qui est sorti vainqueur du bras de fer qui a opposé les deux hommes durant de longs mois et qui a causé des dégâts immenses dans la notoriété, la crédibilité et l'image du FLN renvoyées aux militants, sympathisants, classe politique ou simple citoyens très attachés aux valeurs fondateurs du parti. Amar Saïdani est conforté dans son poste de secrétaire général du FLN. Il a les coudées franches pour imposer ses visions et sa démarche pour remettre le FLN sur rail après les dérives d'ordre organique. Le groupe Belayat est dans le collimateur. Qui oserait élever la voix pour contester Saïdani, maintenant qu'il jouit du parapluie de la présidence de la République. Certainement pas ceux qui ont pris faits et cause pour Belkhadem lors de la session du comité central qui a vu Saïdani intron-



isé secrétaire général du FLN à l'hôtel Aurassi. Les jeux sont faits et l'opacité, qui a entouré les intentions de Bouteflika sur le devenir du FLN, sont levées. Il faut dire que la tension était électrique entre le clan de Saïdani et celui de Belkhadem. La scission était largement consommée. Le point de non retour a été atteint en juin lorsque l'ex-secrétaire général du FLN a été refoulé, lors d'une réunion organisée par le comité central du parti, à l'hôtel Aurassi. Une dispute a éclaté en pleine session ordinaire, alors qu'elle se déroulait en présence de 272 membres et 10 autres par procuration, sur 341 personnes convoquées. Alors qu'il tentait d'accéder à la salle avec un certain nombre de ses partisans, Belkhadem a été stoppé net par ses adversaires, « *Un tel comportement relève d'une tentative d'accaparer le*

parti », avait-il déclaré à la presse. Il reste à savoir ce qui a motivé le président de la République de le déclarer « *persona non grata au sein des structures de l'Etat et au sein du FLN* ? ». La rentrée sociale s'annonce lourde de tensions ? Les partis de l'opposition et les personnalités politiques qui pressent le chef de l'Etat à « *amorcer* » une transition politique consensuelle ? Les défis régionaux ? Il y a un peu de tout cela ! Le chef de l'Etat souhaite s'appuyer sur un « *Front* » fort à l'intérieur du pays après la défection du MSP. Le RND est entre de bonnes mains et sûr de sa loyauté envers le président de la République. Abdelaziz Bouteflika vient d'enlever une grosse épine du pied du FLN qui sera un appareil à son seul service pour les échéances et les défis à venir tant au niveau national que régional.

CONSEIL DES MINISTRES, PLUSIEURS PROJETS DE LOI ADOPTÉS

Amendement du code pénal pour la protection de la femme

PAR LAKHDARI BRAHIM

Plusieurs projets de loi touchant de nombreux domaines socio-économiques, ont été examinés et adoptés par le Conseil des ministres, réuni mardi sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Parmi les principaux projets de loi adoptés, figure la loi de finance pour 2015, comprenant des dispositions destinées notamment à l'« *encouragement de l'investissement* », et la « *promotion de la production nationale* », ainsi qu'à la « *simplification* » des procédures fiscales pour les ménages et les entreprises. Cette loi comporte également un dispositif de suppression de l'article 87 bis du code de travail relatif à la définition du SNMG. Le président Bouteflika a souligné, à ce propos, que « *les efforts de l'Etat pour soutenir la croissance économique par la dépense publique, doivent être davantage relayés par une plus forte contribution du secteur productif, y compris pour la diversification des exportations du pays* ». Le chef de l'Etat a chargé, dans le même cadre, le gouvernement de « *finaliser le projet de*

programme quinquennal d'investissements publics 2015 à 2019, dont l'esquisse financière a été arrêtée à hauteur de 21.000 milliards DA (plus de 262 milliards de dollars), pour le présenter au Conseil des ministres avant la fin de l'année ». Sur un autre volet, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif à la modernisation de la justice en vue d'« *améliorer* » et à « *diligenter* » les procédures au profit du justiciable. Ce texte « *vient notamment codifier la communication électronique des actes judiciaires auxquels est ainsi reconnue toute la force probante* ». Le Conseil des ministres a adopté, d'autre part, un projet de loi portant amendement du code pénal à l'effet de renforcer la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Ce projet de loi énonce notamment, des « *sanctions envers l'époux coupable de violence contre son conjoint ayant entraînée une incapacité temporaire, un handicap permanent ou une amputation* ». Il prévoit, également, des « *sanctions contre l'abandon de l'épouse enceinte ou non* », comme il « *dispose contre les pressions ou intimidations visant à priver l'épouse de ses biens* ».

Parmi les projets de loi adoptés, figure aussi, celui relatif à la création d'un fonds de pension alimentaire, annoncé par le président Bouteflika le 8 mars dernier à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, dont l'objectif est de mettre en place un dispositif juridique supplémentaire à même de mieux protéger la famille. Ce mécanisme interviendra en cas de carence du père ou de l'ex-époux, constatée par voie judiciaire, à l'effet de verser la pension alimentaire allouée aux enfants ou la femme divorcée. Des sanctions sont, notamment, prévues contre les contrevenants ou les auteurs de fausses déclarations. Un projet de loi relatif à la protection de l'enfant visant à « *renforcer la protection de l'enfant, dont l'intérêt supérieur est placé au centre de toute décision judiciaire ou sociale le concernant* », a été adopté par le Conseil des ministres. Dans ce projet de loi, il est prévu la création d'un organe national pour la protection et la promotion de l'enfance, ainsi que l'institution d'une journée de l'enfant qui correspondra à la date de la promulgation du texte de loi.

L. B.

UNE RENTRÉE POLITIQUE BIEN CHAUDE

L'opposition se remet en selle

Dès septembre, la rentrée politique est attendue sur plusieurs fronts. Les acteurs de l'opposition comptent renouer avec des actions et programment une série de rencontres pour les dossiers les plus importants. Après une "hibernation" qui a duré tout l'été, voici le retour des partis de l'opposition qui se mettent en rangs serrés pour entamer leur rentrée avec fracas.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le CNLTD, le Front du changement de Benflis et les tonitrueux Ghazali et Hamrouche vont, chacun, se mettre de la partie. D'abord, la question de la révision constitutionnelle qui fera l'objet d'une attention particulière en attendant que les prochains rounds d'Ouyahia soient entamés avec un rapport global qui sera remis entre les mains du président de la République. Si l'opposition a rejeté toute forme de dialogue sur ce sujet, c'est qu'une bonne partie n'estime pas que le réaménagement de la Constitution puisse apporter des éléments nouveaux. Pourtant, la question d'introduire un statut propre à l'opposition est une nouveauté sur ce plan. Toutefois, il faut relever qu'en juin dernier, les consultations d'Ouyahia avaient été clôturées sans la participation des acteurs les plus en vue. Mais il reste la question du référendum sur la nouvelle Constitution dont on connaît pas encore l'échéance. Une option que préfère Bouteflika pour crédibiliser son action. Sur un autre front les responsables de la



CLTD doivent, selon une déclaration du porte-parole du parti Jil Djaidid, se "mettre d'accord pour trouver un terrain de représentativité des 155 participants et répondre à l'exigence de l'efficacité". Il

est attendu, dans les prochains jours, l'installation d'un comité de suivi pour valider cette proposition et propager le document issu de la conférence de juin dernier à Zéralda. Dans les faits, le comité

qui réunit un ensemble hétéroclite d'opposants veut dégager la voie pour sa visibilité en initiant des conférences thématiques et à fédérer le maximum de personnes pour un rapport de force. L'opposition, qui réitère le changement pacifique comme principale action contenue dans son programme, ne veut pas fléchir. Mouloud Hamrouche reste persuadé que "le consensus recherché doit transcender tous les clivages" pour satisfaire à cette exigence. C'est un axe que le Comité de changement doit prendre en compte sachant que des polémiques et la guerre des mots, que se livrent certains partis, n'est pas pour aplanir les différends. D'autre part, le CNLTD à qui on reproche l'exclusion et le refus de dialoguer avec le FFS, ne peut pas avancer dans son consensus recherché sans l'apport du plus vieux parti d'opposition. On ignore jusque-là, si cette question sera abordée prochainement par les responsables du comité de changement. Mais tout porte à croire, selon le porte-parole du CNLTD, qu'un front élargi à tous les acteurs sera prévu dès l'installation du comité de suivi.

HADJ 2014 À PARTIR DE OUARGLA

9 vols programmés vers les Lieux Saints

Neuf (9) vols sont programmés par la compagnie Air Algérie depuis l'aéroport de Ain El-Beida (Ouargla), pour le transport des hadjis (saison 2014) de la région sud-est du pays, vers les Lieux Saints de l'Islam, en Arabie saoudite, a appris l'APS mardi auprès de la direction régionale d'Air Algérie. Un nombre global estimé à 2.250 pèlerins des wilayas de Ouargla, El-Oued, Illizi, Tamanrasset, et Ghardaïa, seront transportés par Air Algérie à destination des Lieux Saints, à raison de 250 passagers par vol, selon la même source. Les vols de départ des pèlerins seront effectués durant la période allant du 9 au 18 septembre prochain, par des appareils Boeing 767, dont 8 vols sont prévus à destination de Medine et un autre vers Jedda, tandis que les vols retour seront effectués entre les 11 et 20 octobre prochain, a-t-on ajouté de même source. Dans le cadre de cette saison du hadj, trois (3) agences touristiques agréées, ont été retenues pour la prise en charge et l'accompagnement des hadjis a-t-on signalé. Des rencontres de sensibilisation et d'orientation sur les modalités (théoriques et pratiques) d'accomplissement des rites de ce cinquième pilier de l'Islam ont été initiées par les directions des affaires religieuses et des wakfs, à travers les mosquées de la région du Sud-Est du pays au profit des hadjis. Tous les moyens requis sont réunis, en collaboration avec les divers secteurs, pour aider les futurs pèlerins à accomplir leur devoir dans de bonnes conditions et à assurer la réussite de la saison du Hadj 2014.

LE SG DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES EMPLOYEURS HIER À L'HÔTEL MERCURE

"Le rôle de la CGEOA est important au sein de l'OIE"

PAR AMAR AOUIMER

Le secrétaire général de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) a déclaré, hier au cours d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Mercure, "que le rôle joué par la Confédération algérienne des opérateurs économiques algériens (CGEOA) au sein de l'OIE est important, notamment en ce qui concerne la défense des intérêts des organisations patronales africaines où leurs préoccupations sont prises en compte". En effet, Brent Wilton a mis en exergue la reconnaissance de la mission menée par la CGEOA lorsque Habib Yousfi a été élu président du Business Africa afin de défendre les intérêts des associations

patronales africaines dans les instances internationales de l'OIT, des institutions européennes et des Etats-Unis d'Amérique. Il s'agit également, selon Brent Wilton, "de renforcer les capacités des organisations patronales où nous sommes intégrés dans un réseau mondial afin de faire entendre le point de vue des organisations patronales. Aussi, nous apportons un soutien aux entreprises internationales qui investissent de plus en plus dans les pays émergents". Wilton ajoute qu'avec ces priorités, "nous avons à représenter nos intérêts et faire entendre la voix des employeurs dans les instances internationales". Aussi, le SG de l'OIE a affirmé que "les entreprises et les droits de l'Homme doivent être réhabilités, car il

existe une convention de l'Organisation internationale des droits de l'Homme pour savoir comment les entreprises gèrent la situation des abus des droits de l'Homme". Par ailleurs, le conférencier a mis en relief le rôle primordial des entreprises dans le développement économique et social des pays à l'époque de la mondialisation et de la libéralisation des échanges économiques et commerciaux. "Il y a lieu d'étendre notre collaboration dans les systèmes multilatéraux internationaux en revalorisant le travail quotidien par la société dans son ensemble. Et ce en faisant un travail de documentation utilisé pour répondre aux défis auxquels sont confrontés les entreprises au niveau national" a-t-il dit.

COLONIES DE VACANCES

Une place importante dans la stratégie des activités juvéniles

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le secteur de la Jeunesse s'attelle à mettre au point une stratégie nationale englobant toutes les activités juvéniles à l'échelle nationale, a annoncé, lundi à Boumerdes, son premier responsable, Abdelkader Khomri. "La finalité recherchée par cette stratégie est de permettre l'organisation, l'encadrement et la pérennisation des activités juvéniles", a expliqué le ministre, en marge de la cérémonie de clôture de la session de colonie de vacances des enfants de Ghardaïa, qu'il a présidée à la cité universitaire de jeunes filles de Corso. Khomri a fait observer, à cette occasion, que les colonies de vacances "occupent une place importante dans la stratégie nationale des activités juvéniles, au vu des avantages qu'elles

présentent en matière d'éducation des jeunes générations". Il a assuré, à cet égard, que le secteur "veillera, dans le cadre de cette stratégie, au renforcement des capacités de camping dans le but de promouvoir la mobilité et les échanges de jeunes entre les wilayas, et ce durant les périodes des vacances scolaires". "Les colonies de vacances revêtent une grande importance dans l'épanouissement de la jeunesse algérienne, en ce sens qu'elles constituent un espace privilégié pour faire connaissance et nouer des liens", a souligné le ministre, qui s'est réjoui des conditions d'accueil au niveau des camps de vacances organisés, cet été, par le ministère de la Jeunesse à travers les wilayas côtières du pays. Plus de 250.000 jeunes ont été pris en charge au niveau de ces camps, a-t-il estimé. Evoquant les jeunes

de Ghardaïa, Khomri a affirmé qu'ils "sont capables de faire beaucoup en matière d'apaisement de la situation et de préservation de l'ordre public dans leur région", tout en les exhortant à "assumer leurs responsabilités en cette conjoncture que traverse cette région, dont la sauvegarde de la stabilité est indissociable de la sécurité nationale". Le ministre a relevé que "la situation s'améliore de plus en plus" au niveau de cette wilaya. Dans son message à la jeunesse algérienne, qu'il a qualifié de "facteur immunitaire de l'unité de l'Algérie", le ministre a invité les jeunes à "veiller à l'unité du pays et à sa stabilité, en adoptant une attitude consensuelle". La cérémonie de clôture de cette colonie de vacances a donné lieu à la distribution de cadeaux et de fournitures scolaires aux

COMMISSION POPULAIRE DE SOLIDARITÉ AVEC LES PALESTINIENS

Un téléthon pour Ghaza

La solidarité avec le peuple palestinien, qui fait face à une agression sioniste barbare, est toujours de mise.

PAR KAMAL HAMED

La Commission populaire de solidarité avec les Palestiniens s'active avec toute son énergie en vue de mobiliser les Algériens afin d'apporter aide et assistance au peuple palestinien. Elle projette ainsi d'organiser un téléthon au profit de Ghaza la martyre. C'est ce qui a été annoncé hier lors d'une conférence de presse organisée hier au siège de l'association El Djahidia à Alger. "Nous avons un projet de téléthon pour Ghaza" a annoncé Mohamed Bouazara.

"Nous avons déjà déposé une demande en ce sens auprès du ministère de l'Intérieur" a en effet indiqué Ali Draa, membre de la Commission populaire, ajoutant que "nous n'avons pas reçu de réponse pour le moment". Selon un autre membre de la commission des démarches ont d'ores et déjà été entreprises auprès de quelques chaînes de télévision à l'effet d'examiner les modalités pratiques de cette action. Le président de la Commission populaire de solidarité avec le peuple palestinien, Lakhdar Bouragaa, a fait montre de son pessimisme en soulignant que, face à



l'agression israélienne contre Ghaza, "le monde arabe est très divisé".

Le moudjahid Lakhdar Bouragaa a par ailleurs évité d'entrer dans certaines considérations d'ordre politique estimant que "la Commission populaire est solidaire avec tout le peuple palestinien". Plus explicite sur cette question Abdelaziz Rahabi, ex-ministre et ex-ambassadeur, a de son côté précisé "pour nous Israël fait la guerre à l'ensemble du peuple palestinien et non au Hamas ou à Ghaza et cela dure depuis plus de soixante années".

Il a, dans ce contexte, mis en garde les professionnels des médias contre la propagande israélienne en particulier et occidentale en général qui veulent faire passer cette agression

des plus barbares comme une guerre contre le mouvement palestinien Hamas que certains pays occidentaux considèrent comme un mouvement terroriste. Abdelaziz Rahabi s'est par ailleurs étonné de l'utilisation, par certains organes de la presse nationale publique, de certains concepts mis savamment en avant par les Israéliens et leurs alliés.

"Il ne s'agit pas d'une offensive à Ghaza ou d'une escalade de la violence, mais bel et bien d'une agression. Il faut faire attention aux concepts" dira Rahabi dans son intervention. A propos des activités de la Commission populaire les conférenciers ont tenu à lever certaines ambiguïtés et équivoques.

"Nous ne récoltons ni les fonds, ni

les dons au profit de Ghaza" dira, en guise de précision, Ali Draa, ajoutant que "pour cela il y a des instances spécialisées". Il semble que le rôle de la Commission porte davantage sur la sensibilisation des Algériens et leur mobilisation afin qu'ils se solidarisent avec Ghaza. Par ailleurs il a été annoncé qu'aucune aide algérienne n'est encore parvenue à Ghaza.

"La situation est très complexe" dira Ahmed Brahim de la Commission de secours en précisant que "nous avons trois équipes médecins sur place en Egypte, mais qui n'ont pas encore reçu l'autorisation de pénétrer à Ghaza par le terminal de Rafaa".

Car, a-t-il ajouté, "les autorités égyptiennes disent que la situation sécuritaire dans le Sinaï n'est pas bonne". Or, selon les intervenants, d'autres groupes de différentes nationalités ont reçu l'aval des autorités égyptiennes pour traverser le terminal de Rafaa. Les autorités algériennes ont été, par conséquent, interpellées sur cette question. "Le gouvernement algérien doit faire pression sur son homologue égyptien pour permettre l'acheminement de l'aide algérienne" dira un membre de la Commission populaire de solidarité avec le peuple palestinien.

K. H.

SÉCURITÉ ET STABILITÉ

Le citoyen, un partenaire essentiel

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a affirmé mardi que le citoyen était considéré aujourd'hui comme "un partenaire essentiel pour assurer la sécurité et de la stabilité".

"Le citoyen est considéré aujourd'hui comme un partenaire essentiel pour assurer la sécurité, la quiétude et la stabilité", a indiqué le général-major Hamel dans une allocution lue en son nom par son directeur de cabinet, Rezzoug Sekhali, à l'ouverture des travaux de la conférence scientifique sur "le rôle des institutions sociales et associations civiles dans l'instauration de la sécurité", soulignant que cela "a donné ses fruits car la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a renforcé les mécanismes de communication et d'interaction". Il a précisé, à ce propos, qu'"un canal de communication et d'interaction a été mis en place au niveau de la DGSN et un autre pour

une meilleure communication avec le citoyen et la société civile outre le renforcement des relations de travail de proximité et de rapprochement de la police du citoyen pour créer un climat de confiance et de sérénité". Il a souligné également l'importance de cette rencontre scientifique dans la "création d'un climat de dialogue fructueux et une opportunité d'échange d'idées pour aboutir à des résultats scientifiques à même de servir le traitement du vécu sécuritaire et social. Les grands changements que connaît le monde aujourd'hui y compris notre région et les développements survenus sur le plan sécuritaire exigent une intensification des efforts en matière de qualification à travers l'application d'un plan de prévention pour faire face aux facteurs en rapport". La conférence, organisée en coordination avec l'université arabe Nayef des sciences sécuritaires, s'inscrit dans le cadre du plan d'action annuel de la DGSN lié aux activités scientifiques

et culturelles. La DGSN tend à "promouvoir le niveau de ses cadres" à travers l'organisation de conférences scientifiques spécialisées et la participation aux conférences nationales et internationales". La rencontre scientifique sur le "Rôle des institutions sociales et associations civiles dans l'instauration de la sécurité" qui se tiendra trois jours durant au siège de la direction des Unités républicaines de sécurité à El Hamiz verra la participation d'experts et d'académiciens dans le domaine sécuritaire et social de différents pays arabes.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la "stratégie de la DGSN en matière de renforcement de la coopération entre les universités et organisations sociales" à même de "cultiver davantage le sens sécuritaire auprès de la société civile au service des questions de sécurité et de prévention."

L. B.

DÉCÈS D'EBOSSÉ Le dossier ouvert jusqu'à l'aboutissement des enquêtes

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel a maintenu ouvert le dossier du match entre la JS Kabylie et l'USM Alger, marqué par le décès du Camerounais Albert Eboossé, touché mortellement par un projectile lancé des tribunes, jusqu'à l'aboutissement des différentes enquêtes. La commission de discipline a auditionné les officiels de match, les officiels et les dirigeants des deux clubs, décidant également à l'issue de sa réunion de lundi de maintenir la mesure conservatoire prise par le conseil d'administration de la LFP qui porte sur la suspension du stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, assortie de huis clos, a indiqué, dans la soirée, la Ligue sur son site officiel. La commission de discipline, qui a consacré sa séance aux événements de samedi soir, "condamne avec fermeté les incidents regrettables ayant émaillé la fin de la rencontre" JSK-USMA, comptant pour la 2^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 et remportée par les visiteurs (2-1), ajoutait-on de même source. Le conseil d'administration de la LFP avait décidé plus tôt dans la journée de suspendre toutes les rencontres officielles et amicales jusqu'à nouvel ordre suite au décès de l'attaquant camerounais de la JSK.

APS

PRODUITS HYDROGÉNÉS, LA CHASSE AUX ACIDES GRAS

C'est archi-mauvais pour la santé

L'hydrogénation est une réaction chimique qui consiste en l'addition d'une molécule de dihydrogène (H₂). Cette réaction est habituellement employée pour réduire ou saturer des composés organiques.

PAR SORAYA HAKIM

Définition de l'hydrogénation de la matière grasse

L'hydrogénation des acides gras insaturés constituant les lipides sera utilisée pour rendre solide, semi-solide ou plastique une matière grasse liquide à température ambiante, pour diminuer les réactions d'oxydation et de dégradation de la matière grasse

Elle a pour but de préparer de la matière grasse solide pour la fabrication des margarines par exemple. Ce type d'hydrogénation vise à saturer dans une forte proportion voire parfois totalement les doubles liaisons des acides gras insaturés.

Les acides gras trans existent naturellement en petites quantités dans la viande ou les produits laitiers des ruminants.

La plus grande quantité consommée par les êtres humains se trouve cependant dans les produits industriels par suite d'hydrogénation partielle des huiles végétales insaturées. L'hydrogénation partielle modifie la structure moléculaire des acides et modifie leurs propriétés il y a une augmentation de leur température de fusion et une diminution de leur rancissement, ce qui est le but recherché par l'industrie agro-alimentaire. Mais elle transforme aussi une partie des acides gras insaturés en acides gras (insaturés) trans.

Le procédé a été inventé au début du 20^e siècle, les acides gras trans étaient censés mieux conserver les aliments. Leur utilisation a surtout commencé à partir des années 50. Il s'agit d'huiles insaturées partiellement hydrogénées. Elles existent en faible quantité à l'état naturel dans la viande et les produits laitiers des ruminants. Mais la plus grande partie que l'on absorbe se trouve dans les produits industriels. Les acides gras trans (ou hydrogénés, c'est pareil) sont néfastes à la santé. En effet, même en petite quantité, mais consommés régulièrement, ils causent des maladies cardiovasculaires.

La consommation d'acides gras trans n'est pas nécessaire, elle est même nocive pour la santé, contrairement à celle des autres acides gras naturels



(saturés, ou insaturés cis). Leur consommation régulière augmente notamment les risques de maladies cardio-vasculaires même à faibles doses ; ainsi que les risques de cancer du sein. Pour ces raisons, de nombreuses organisations pour la santé recommandent de réduire le plus possible leur absorption. Les acides gras trans issus de l'hydrogénation partielle sont généralement considérés comme plus nocifs que leurs pendant naturels

Les acides gras trans sont très contrôlés dans certains pays, ils doivent obligatoirement être mentionnés sur les étiquettes dans de nombreux autres. Ils font depuis juillet 2008 l'objet d'interdiction dans les 24.000 restaurants de la ville de New York. Des entreprises les éliminent volontairement de leurs produits ou créent des lignes de produits dépourvues d'acides gras trans.

Acide gras trans/acides gras insaturés

Aux Etats-Unis, les acides gras trans sont considérés comme plus dangereux que les OGM pour la santé. Ils ont fermé plus de 25.000 fast food dans la seule ville de New-York

Les acides gras trans dans notre alimentation proviennent principalement de la transformation bactérienne d'acides gras insaturés dans le ventre des ruminants.

Ces acides gras trans peuvent se retrouver par la suite dans les produits laitiers (beurre, crème, fromages, lait) et les viandes (bœuf, mouton, etc.) Lors d'une friture d'huile, ou d'un chauffage, même à assez basse température (huile de lin par exemple).

Ils se forment donc au cours du raffinage des huiles végétales du commerce, cette opération comprend une étape de désodorisation par chauffage qui est nocive.

Les effets des acides gras trans

Les acides gras trans ont la même

structure que les acides gras saturés, en conséquence, les effets qu'ils ont sur les membranes cellulaires sont les mêmes..

Leur conversion en énergie se produit à un taux à peu près semblable à celui des acides gras saturés, ce qui signifie qu'ils ne s'accumulent pas dans les tissus à des taux plus élevés que les autres gras.

L'acide gras trans peut aussi causer une augmentation du taux du mauvais cholestérol dans le sang mais ils ne le font pas généralement dans les mêmes proportions que les acides gras saturés. Les scientifiques n'ont pas encore découvert le mécanisme par lequel les gras trans élèvent le taux de cholestérol dans le sang.

Ils élèvent aussi apparemment le taux de lipoprotéines, un facteur favorisant les maladies cardiaques. Les gras trans risquent d'agir plus au moins comme les gras saturés pour ce qui est des effets provoqués sur les lipides du sang, il est important que le patient cardiaque connaisse la quantité des gras à la fois saturés et trans qu'il a consommé d'où l'importance des indications sur les emballages des produits mis sur le commerce.

En Europe, les groupes de protection des consommateurs font pression pour que les acides gras trans soient remplacés par des graisses non pathogènes et que par défaut, l'étiquetage des produits alimentaires mentionne la quantité des acides gras trans.

L'OMS préconise une consommation d'acides gras trans quotidienne n'excédant pas 1 % de l'apport énergétique total quotidien et la communauté scientifique admet que moins nous ingérons d'acides gras trans autres que ceux naturellement présents dans les produits animaux, meilleur cela s'avère pour notre santé.

Un véritable danger pour la santé

Les acides gras saturés que l'on trouve dans le beurre, les produits laitiers, les viandes, l'huile de noix de coco, l'huile de palme qui, prise avec excès, augmentent le risque d'hypercholestérolémie, d'hypertension artérielle et peuvent altérer les fonctions cérébrales en rigidifiant les membranes cellulaires.

Les acides gras mono insaturés tels que l'huile d'olive qui favorisent le bon cholestérol au détriment du mauvais

Les acides gras poly-insaturés ou acides gras essentiels (oméga 3 et oméga 6). Les habitudes alimentaires tendent vers l'huile de tournesol ou l'huile de maïs que l'on recommande dans les régimes amaigrissants par rapport aux oméga de type 3 que sont l'huile de colza et l'huile de lin.

Les acides trans gras, les acides chimiquement transformés proviennent généralement d'huile mono saturée ou poly saturée qui deviennent alors saturées. On les trouve dans les margarines de substitution riches en graisse trans. Dans les huiles de friture chips et frites industrielles. Les produits industriels ne sont pas en reste avec les biscuits secs pâtisseries industrielles comme les chocolats, les produits de boulangerie de supermarché, pâte à tartiner, les cachuettes. Il y a également les plats préparés comme les pizzas quiches, tourtes et les produits panés. On les trouve également dans les confiseries sucrées et grasses, les céréales tant vantées pour les petits déjeuners, les potages déshydratés même dans certains produits bio ou diététiques

Comment savoir si les aliments que nous mangeons possèdent des acides gras trans ?

Il suffit de lire l'étiquette (la composition) de votre produit, les acides gras trans sont en général décrits comme des huiles végétales hydrogénées. A partir du moment où un produit présente un risque, même à dose infinitésimale, celui-ci doit obligatoirement être interdit

Qu'attendons-nous pour réagir ?

Que l'on apprenne dans 10 ans qu'un accroissement considérable de cancers est dû aux additifs alimentaires. Que d'autres scandales éclatent tels que l'amiante et maintenant les hormones contre la ménopause tant décriés qui augmenteraient les cancers du sein?

S. H.

PME DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'Algérie troisième pays méditerranéen d'export

L'Algérie est le troisième pays méditerranéen d'export, avec 10 % des entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur concernées, puis le Maroc avec 7 %.

PAR AMAR AOUIMER

L'Italie et l'Espagne ont toujours les faveurs des exportateurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est ce que révèle une étude menée par la Chambre de commerce et d'industrie régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur (CCIR Paca), présentée à l'occasion du Forum international PACA 2014 qui se tient à Marseille, les 11 et 12 juin 2014, selon l'Observatoire économique euro-méditerranéen basé à Marseille.

En effet, pas moins de 93 % des 1.350 entreprises qui ont répondu à l'enquête emploient moins de 50 salariés. 26 % d'entre elles exportent déjà vers l'Italie et 21 % vers l'Espagne, ce qui confirme ces



deux pays en tête des destinations de l'export régional. L'Algérie est le troisième pays méditerranéen d'export, avec 10 % des entreprises de PACA concernées, puis

le Maroc avec 7 %, indique cette source. Celle-ci ajoute que "les États-Unis et l'Allemagne cristallisent les projets d'export : 21 % et 15 % des entreprises régionales citent ces deux pays parmi leurs priorités de prospection. Elles sont 14 % à citer l'Italie, 13 % pour l'Espagne puis 11 % pour l'Algérie, 10 % pour le Maroc et 7 % pour la Tunisie".

"PACA a développé une expertise sur l'export vers la Méditerranée, observe Jean-Daniel Beurnier, le président de la commission CCI International PACA. C'est aussi un positionnement politique qui donne une bonne visibilité à la région au niveau national. Mais, il est vrai que compte tenu des révolutions arabes ainsi que des difficultés pour rapatrier les devises, les entreprises régionales se sont tournées vers des pays économiquement plus simples d'accès, bien que la demande vers la Méditerranée reste vive", conclut le P-DG d'avenir télécom.

A. A.

9^e SOMMET NORD-AFRICAIN DU PÉTROLE ET DU GAZ À ALGER

450 participants attendus

PAR RIAD EL HADI

Le neuvième Sommet nord-africain du pétrole et du gaz se tiendra du 7 au 9 décembre prochain à Alger.

Ce sommet, qui se tiendra pour la première fois en Algérie, se veut "un lieu de rencontre des principaux acteurs de l'industrie du pétrole et du gaz d'Afrique du Nord", a souligné le groupe Sonatrach, co-organisateur de l'évènement.

"Depuis neuf ans, le Sommet nord-

africain du pétrole et du gaz est la plateforme qui stimule la croissance dans la région de l'Afrique du Nord en fournissant du savoir-faire par le biais de prestations d'experts", a, de son côté, souligné le cabinet The Energy Exchange, partenaire de Sonatrach. Environ 450 participants sont attendus à cette rencontre de haut niveau.

L'ordre du jour de la neuvième édition du Sommet comprend, outre une séance

plénière regroupant les ministres et les patrons de compagnies nationales de pétrole, des ateliers techniques sur plusieurs thématiques liées à l'industrie pétrolière et gazière.

Il s'agit, entre autres, de la sécurité des approvisionnements, les avancées dans le domaine des hydrocarbures non conventionnels, le financement des projets et les innovations technologiques.

La huitième édition du Sommet nord-

africain du pétrole et du gaz avait eu lieu en 2013 à Tunis et qui avait axé ses travaux sur l'exploration et la production au niveau des ressources offshore et non-conventionnelles ainsi que sur l'évaluation des risques non-techniques comprenant les stratégies environnementales, sociales et de ressources humaines.

R. E.

REMANIEMENT "ANTI-MONTEBOURG"

Hollande ménage l'Europe

Avec un remaniement "anti-Montebourg", François Hollande affirme sa politique pro-entreprise et ménage l'Europe en refusant une confrontation que la France aborderait en position de faiblesse.

L'exclusion du ministre de l'Economie n'est pas encore officielle - la composition du nouveau gouvernement sera annoncée mardi -, mais le communiqué de l'Élysée ne laisse guère de place au doute.

Deux jours après les nouvelles attaques d'Arnaud Montebourg contre la politique économique, le président a ainsi demandé à Manuel Valls "de constituer une équipe

en cohérence avec les orientations qu'il a lui-même définies". En sanctionnant Arnaud Montebourg, François Hollande a pris un risque calculé, celui d'attiser la fronde de l'aile gauche du Parti socialiste qui demande elle aussi de soutenir davantage les ménages.

Le remaniement intervient à la veille de l'ouverture de l'université d'été du Medef, offrant au Premier ministre, qui s'y exprimera mercredi, une tribune de choix pour tenter de rallier les chefs d'entreprise à sa cause, une position historiquement délicate pour la gauche française.

L'exécutif juge que regagner la confiance

des entreprises est indispensable pour relancer l'investissement et les embauches et sortir ainsi la France de sa situation de croissance zéro et de hausse du chômage. Rappel à l'ordre gouvernemental à l'appui, Manuel Valls pourra affirmer avec encore plus de force que le débat économique a été tranché une fois pour toutes avec comme cap le soutien à l'offre, c'est-à-dire la baisse du coût du travail réclamée depuis longtemps par les chefs d'entreprise.

C'est le premier point sur lequel les critiques d'Arnaud Montebourg ont fait mal.

R. E.

SAUDI ARAMCO

Investissement de 40 milliards de dollars/an sur 10 années

Saudi Aramco, le premier producteur mondial de pétrole, prévoit d'investir 40 milliards de dollars par an sur les dix prochaines années pour maintenir sa production de brut et doubler celle de gaz, a déclaré lundi son directeur général, Khalid Al-Falih.

"Pour répondre à la croissance attendue

de la demande et compenser la baisse (de la production mondiale), notre industrie va devoir ajouter près de 40 millions de barils par jour de capacités nouvelles sur les deux prochaines décennies", a-t-il estimé lors d'une conférence en Norvège.

"Nos investissements concerneront toute

la chaîne de valeur mais l'essentiel ira vers l'amont, et de plus en plus vers l'off-shore, avec l'objectif de maintenir notre capacité de production pétrolière à 12 millions de barils par jour, tout en doublant notre production de gaz."

R. E.

AVIATION CIVILE

Pékin monte un fonds d'investissement

Pékin a monté un fonds d'un montant qui pourrait atteindre 20 milliards de yuans et dont l'objectif est de soutenir l'aviation civile chinoise.

Le fonds d'investissement de l'aviation civile, emmené par la maison mère de l'aéroport international de Pékin, doit permettre d'aider au financement de nouveaux aéroports, de zones économiques dédiées à l'aéronautique, de compagnies à bas prix, de fret, et de projets liés à l'aviation, écrit le China Securities Journal sur son site internet.

Pékin a investi massivement dans l'industrie aérienne au cours des dernières années pour répondre à l'explosion de la demande pour le transport aérien. En 2013, un total de 754 millions de passagers a été enregistré, ce qui représente une hausse de près de 86 % avec les chiffres de 2008, montrent des statistiques officielles.

La construction d'aéroports accélère elle aussi, celle d'un nouveau site au sud de Pékin ayant coûté à lui seul 14 milliards de dollars. Près de 62 villes chinoises ont monté des zones économiques spécialisées dans l'aviation où les grands constructeurs comme Airbus et le brésilien Embraer se sont installés.

Selon le China Securities Journal, le fonds d'investissement est contrôlé à 20 % par Capital Airports Holding, maison mère de Hainan Airlines. Un certain nombre de fonds détiennent le restant du capital.

R. E.

BISKRA, RENTRÉE
SCOLAIREPlusieurs
établissements
scolaires prévus

De nouvelles infrastructures éducatives seront réceptionnées dans la wilaya de Biskra, au titre de la rentrée scolaire 2014-2015, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Il s'agit de 3 lycées prévus dans les communes de M'ili, d'El Ghrous et de Biskra, de 2 CEM en réalisation dans les localités de Doucen et de Mekhadma et de 33 classes d'extension pour les paliers du secondaire et du primaire, a précisé la même source. Ces structures d'enseignement éducatif permettront d'augmenter les capacités d'accueil des élèves et de prévenir le problème de surcharge des classes, selon la même source. Des efforts sont actuellement consentis par la commission de wilaya chargée des préparatifs de la rentrée scolaire avec la collaboration des services techniques pour le raccordement de ces infrastructures aux réseaux d'électricité, d'eau potable et d'assainissement, ajoute la même source, faisant savoir que 18 autres lycées sont en cours de réalisation. La wilaya de Biskra dispose actuellement de 450 établissements scolaires répartis sur l'ensemble des communes de la wilaya dont 42 lycées, a-t-on souligné de même source.

APS

DJELFA

Découverte d'un
nouveau foyer
de fièvre
aphteuse

Un nouveau foyer de l'épidémie de fièvre aphteuse a été découvert, ces deux derniers jours à Djelfa, a-t-on appris lundi de l'inspecteur vétérinaire de la wilaya. Le nouveau foyer a été localisé dans la localité de Aïn El-Kerma, dans la commune de Birine (130 km au nord du chef-lieu de la wilaya), a ajouté Bencherik Mustapha, précisant que la maladie a touché un bovin qui a été égorgé conformément aux procédures préventives mises en place à cet effet. Il s'agit du cinquième foyer d'épidémie de fièvre aphteuse découvert dans cette wilaya. La maladie n'a cependant pas contaminé des têtes ovines et caprines, a-t-il soutenu, soulignant que les services concernés poursuivent leur campagne de sensibilisation et d'orientation en direction des éleveurs. Les services vétérinaires s'attellent actuellement à mettre en œuvre le plan de vaccination d'urgence des têtes bovines au niveau des localités où l'épidémie a été enregistrée, ainsi que les localités avoisinantes aux La wilaya de Djelfa a bénéficié, à ce titre, d'un quota de 5.000 vaccins. Une équipe de 33 vétérinaires est mobilisée pour assurer la mise en œuvre de ce plan de vaccination préventive.

CONSTANTINE, CONFORMITÉ DES FOURNITURES SCOLAIRES

17 brigades de contrôle
à pied d'œuvre

Il s'agit du contrôle des matières utilisées dans la fabrication des articles scolaires qui seront soumis à des analyses dans des laboratoires spécialisés pour déceler la présence d'éventuels produits nocifs.



Dix sept (17) brigades d'inspection destinées au contrôle des fournitures scolaires viennent d'être mobilisées dans la wilaya de Constantine en prévision de la rentrée scolaire 2014-2015, a-t-on appris lundi auprès de la Direction du commerce. Le contrôle qui vient d'être lancé vise à garantir le respect des normes de la qualité et de la conformité de ces produits, a précisé à l'APS la même source, soulignant que ces brigades spécialisées, com-

posées de 34 agents contrôleurs, procéderont jusqu'à la fin du mois de septembre prochain à des visites inopinées dans les librairies des douze communes de la wilaya. Il s'agit, a-t-on expliqué, du contrôle des matières utilisées dans la fabrication des articles scolaires qui seront soumis à des analyses approfondies dans des laboratoires spécialisés pour déceler la présence de produits nocifs pour la santé des enfants. Des prélèvements seront effectués sur les protège-cahiers,

les boîtes de craie et la pâte à modeler notamment, pouvant contenir des produits toxiques, a-t-on fait savoir. Durant la rentrée scolaire 2013/2014, plus d'une tonne d'articles scolaires non conformes, présentant un risque pour la santé du consommateur, d'une valeur de plus de 100.000 DA, a été retirée du marché par les services de la direction du commerce qui ont eu à effectuer 312 interventions ayant entraîné dix-sept (17) contraventions et seize (16) procès-verbaux d'in-

CONSTANTINE, PRODUCTION DE CÉRÉALES

La meilleure depuis 5 années

La wilaya de Constantine a réalisé durant la saison agricole 2013/2014 la meilleure récolte céréalière des cinq dernières années avec une production de 1,607 million quintaux, apprend-on lundi du directeur des services agricoles, Yacine Ghediri. Cette récolte, qui dépasse légèrement celle de la saison précédente (1,563 million quintaux), a permis à la wilaya d'atteindre les objectifs retenus dans ses contrats de performances, en dépit des dommages causés sur 643 hectares de champs par des pluies diluviennes, des chutes de grêlons et des incendies, a souligné ce responsable.

La production 2014 a été obtenue sur 66.900 hectares (100

hectares de plus qu'en 2013) et se compose de 1,083 million quintaux de blé dur, 412.779 quintaux de blé tendre, 99.798 quintaux d'orge et 11.885 quintaux d'avoine, selon la même source.

Aïn Abid s'est classée première commune céréalière de la wilaya avec 337.719 quintaux, a ajouté M. Ghediri qui a qualifié de "réussie" cette dernière saison.

Soixante-deux (62) moissonneuses batteuses de la CCLS (Coopérative de céréales et légumes secs) et 363 de particuliers ont été mobilisées durant la campagne de moisson battage, en plus de 15 points de stockage totalisant une capacité de 1,2 mil-

JIJEL, TRAVAUX DU TRANSFERT DES EAUX DU BARRAGE DE BOUSSIABA

Taux d'avancement à 75%

Les travaux de réalisation du projet de transfert des eaux du barrage de Boussiaba (El Milia, sud-est de Jijel) ont atteint un taux d'avancement global de près de 75 %, a-t-on appris auprès du directeur en charge du projet, précisant que les travaux de la pose de conduites ont, pour leur part, atteint un taux de 55 %. Les ouvrages constituant le transfert sont situés dans la commune d'El Milia, entre le barrage de

Boussiaba au nord et le barrage de Beni Haroun. Les travaux consistent en la réalisation d'une station de traitement d'une capacité de 80.000 m³ jour, de 6 stations de pompage, de 9 réservoirs et la pose de 30.216 mètres linéaires de conduites de différents diamètres. Le transfert des eaux du barrage de Boussiaba vers celui de Beni Haroun est dimensionné pour un débit de 3,3 m³/seconde. Le volume moyen annuel transféré sera de 80 Hm³

réparti sur la retenue de Beni Haroun avec 40 Hm³, 22 Hm³ pour l'AEP d'El Milia et 18 Hm³ pour la zone industrielle de Bellara. Ce projet, dont l'achèvement des travaux est prévu pour le mois de juin 2015, permettra l'alimentation en eau potable de plus de 120.000 habitants répartis dans six (6) communes à savoir El Milia, Ouled Yahia, Settara, Ghebala, Sidi Maarouf et Ouled Rabah.

APS

TIZI-OUZOU

Le couscous, toujours incontournable et indétrônable

Qu'il s'agisse de fêtes de mariage, qui battent leur plein depuis le début du mois d'août en cours que d'autres événements familiaux ou sociaux, le plat préféré de la majorité écrasante des citoyens de la wilaya est toujours le couscous.

PAR LOUNES LAIB

C'est le Roi de la cuisine. Quand bien même le nombre de restaurants, proposant d'autres variétés culinaires, ont foisonné à Tizi-Ouzou et dans sa région, il n'en demeure pas moins que le couscous garde jalousement la première place. D'ailleurs, le Salon national du couscous traditionnel qui se tient dans la commune de Frikat, daïra de Drâa El-Mizan, à cinquante kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou est une véritable réussite. Le salon est organisé sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, en collaboration avec l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que de l'Assemblée populaire communale de Frikat. En plus du nombre de participants relativement élevé, il y a lieu de noter également la grande affluence qu'enregistre la localité de Frikat à cette occasion. Les organisateurs précisent que le nombre de participants à cette fête annuelle est de soixante. Ils sont venus des quatre coins d'Algérie afin de mettre en relief le couscous produit dans chaque région respective mais aussi pour tenter d'arracher des marchés aussi bien au niveau local que national. Cette manifestation a également permis de faire sortir un tant peu la région de Frikat de la léthargie profonde dans laquelle elle se débat en pareille période de l'année. A l'instar des éditions précédentes, cette quatrième a été bien organisée et a vu la mobilisation de toutes les parties concernées et impliquées dans cet événement culturel. « Notre objectif, à travers ce salon national du couscous traditionnel consiste en partie à promouvoir l'art culinaire traditionnel au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou », a expliqué l'un des organisateurs principaux qui a rappelé



que grâce à ce salon, le couscous produit dans la localité de Frikat est parvenu à dépasser nos frontières et ce, compte tenu de sa qualité incontestable. L'une des entreprises qui a pignon sur rue en la matière, c'est le couscous Lahlou qui a réussi même à s'incruster dans les salons de dimension internationale organisés en outre mer. Afin de donner un coup de pouce à cette manifestation, les responsables locaux du secteur du tourisme et de l'artisanat ont marqué de leur présence ce salon ainsi que des représentants du ministère du tourisme. L'importance d'accorder un intérêt particulier à la préservation de ce patrimoine algérien que constitue le couscous traditionnel a été mis en avant par l'ensemble des intervenants lors du salon national du couscous traditionnel de Frikat. Il y a lieu de rappeler le grand

rôle joué par les citoyens de la région de Frikat dans la réussite de ce salon. Ces derniers n'ont, en effet, ménagé aucun effort afin de permettre au salon de tenir toute ses promesses notamment en matière de bonne organisation et de prise en charge de l'ensemble des visiteurs. Le public a eu droit, d'ailleurs, à une riche exposition en rapport avec le thème du salon ainsi qu'à des séances de dégustation qui se tiennent au niveau du collège d'enseignement moyen Arezki-Sellami. C'est dans l'enceinte du même établissement scolaire que le public qui a afflué sur la localité de Frikat a pu prendre connaissance des différentes variétés de couscous proposées par les artisans ayant pris part au salon. Quant aux jeunes qui voudraient se lancer dans des projets en rapport avec le même produit, ils ont eu

l'aubaine de la présence sur place de stands des différents dispositifs d'emploi et d'insertion des jeunes à l'instar de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes, la caisse nationale d'assurance chômage ainsi que l'Angem mais aussi l'Anem. Comment monter un projet dans le cadre de l'un de ses dispositifs ? Toutes les explications nécessaires et les documents indispensables pour ce faire ont été fournis avec amabilité par les représentants locaux de ces agences. Pour cette année, un concours a été institué à l'occasion du salon national du couscous traditionnel. Il s'agit bien évidemment du concours du meilleur plat fait à base de couscous traditionnel. Les participantes à ce concours sont des jeunes filles de la région.

DRAA BEN-KHEDDA

Opération d'embellissement de la ville

Les citoyens, qui ne se sont pas rendus dans la ville de Drâa Ben-Khedda, sise à onze kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou depuis quelque temps, auront du mal à la reconnaître. Et pour cause, cette dernière a bénéficié d'une grande opération d'embellissement qui lui a conféré un nouveau visage. En effet, tous les anciens locaux de fortune où des activités commerciales étaient pratiquées dans l'illégalité ont été détruits par les autorités locales. De ce fait, les trottoirs ont repris leur vraie vocation, à savoir la circulation piétonne. Il est aussi question de la réalisation en un temps record, il faut le préciser, de plusieurs petits ronds points qui rendent la circulation automobile plus facile et mieux organisée mais aussi qui embellissent du coup ces différents endroits de la ville des Cigognes. Cette dernière est restée livrée à elle-même des années durant. C'est le cas au niveau de l'entrée Est de la ville en provenant du chef-lieu de wilaya. Le même constat est à faire au niveau de l'autre partie de la ville, au rond-point sis à proximité du CEM Haddad. Dommage que le rond-point situé devant l'entreprise de production de lait ex-Onalait n'a pas bénéficié du même projet. En outre, il a été mis un terme aux stationnements anarchiques dans plusieurs endroits de Drâa Ben-Khedda. Ce qui a permis à la ville d'être moins encombrées et plus aérée comme c'est le cas à proximité du grand marché de fruits et légumes à l'entrée-Est de la ville. Mais en dépit de cette avancée, il reste encore beaucoup d'endroits qui sont à l'abandon. C'est le cas notamment de la partie de la ville située derrière le siège de l'Assemblée populaire communale et près du siège de la Cnas mais aussi de toute la partie sise à proximité de la station de forguons d'Izeroudène.

L. B.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mobilisation à Maâtkas

Quand même les autorités locales des communes de Tizi-Ouzou et celles de la wilaya ont, à maintes fois, tenté des actions concrètes afin de protéger l'environnement dans la région notamment en sensibilisant la population sur la nécessité de maintenir un minimum de cadre de civisme, il n'en demeure pas moins que dans sa globalité, la protection de l'environnement pose un véritable problème dans les quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou. Mais en dépit de ce constat négatif, certaines parties ne désespèrent pas et continuent d'organiser des actions dans le même sens. C'est ainsi que la daïra de Maâtkas, sise à vingt cinq kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, abritera dès le 29 du mois en cours la troisième édition de la campagne de sensibilisation sur la protection de l'environnement. L'événement s'avère important dans la mesure où ce genre d'initiatives se font rares ces derniers temps au niveau de certaines localités, en dehors de celles entreprises par les autorités de wilaya. Cette nouvelle édition est baptisée « Le chemin vert ».

En plus des associations de la daïra de Maâtkas, on retrouve aussi parmi les organisateurs d'autres associations venues des localités de Tizi-Rached et Bouzeguène et qui font de la protection de l'environnement une priorité. Mais ce n'est pas tout puisque cette activité verra également la participation d'associations qui viendront des autres wilayas à l'instar des régions de Bouira, Saïda, Khenchela, Tipaza, Sétif, etc. Cette initiative a été lancée pour la première fois dans la même région en 2012. Cette action est l'occasion pour les citoyens de se rappeler combien la protection de l'environnement peut être vitale et le contraire pourrait se révéler fatal. Cette activité permet à la région de Maâtkas de se débarrasser de toutes sortes d'immondices qui s'amoncellent un partout dans ses quatre coins et dans la majorité de ses villages. Depuis le lancement de cette campagne de sensibilisation, la région respire l'hygiène et la propreté. On ne voit plus divers objets jetés au hasard n'importe où comme cela fut le cas dans un passé récent. A l'effet d'enrichir cette

manifestation, les organisateurs majoritairement des jeunes de moins de vingt cinq ans, mus par le souci de protéger leur environnement, ont ouvert les portes du centre de formation professionnelle et d'apprentissage de la commune à cette occasion afin d'accueillir les invités. La manifestation sera inaugurée avec une marche, baptisée la marche de l'environnement et qui s'ébranlera à partir dudit CFP pour sillonner quelques villages locaux. « Nous avons mis en place un programme qui comprend des projections de films documentaires inhérents au thème de la protection de l'environnement », souligne l'un des organisateurs. Les projections se tiendront au niveau du centre culturel de Maâtkas. De son côté, l'association « Alma » de Maâtkas a programmé un documentaire intitulé : « Réduisons nos déchets, ça déborde ». Le public aura droit à des conférences, dont celle ayant trait à la gestion des déchets et dont l'animation reviendra à des enseignants de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Une autre communication est au menu et aura trait à l'é-

GHAZA, LES HOSTILITÉS CONTINUENT,

Nouvel effort de trêve égyptien

Le Caire serait ainsi en train de soumettre une nouvelle proposition de cessez-le-feu dans la guerre qui a fait plus de 2.100 morts côté palestinien.

LÉgypte mène un nouvel effort pour faire cesser les hostilités entre Israël et le Hamas qui ont encore fait huit morts dans la bande de Gaza lundi, veille du 50^e jour de guerre.

Le Caire, voisin et médiateur habituel des conflits israélo-palestiniens, serait ainsi en train de soumettre une nouvelle proposition de cessez-le-feu dans la guerre qui a fait plus de 2.100 morts côté palestinien et près de 70 côté israélien depuis le 8 juillet, a-t-on appris auprès de responsables palestiniens.

D'autres sources se contentent cependant de parler de contacts.

"Il est question d'un cessez-le-feu temporaire qui permettrait d'ouvrir les points de passage aux frontières, de laisser passer l'aide humanitaire et le matériel de reconstruction, les sujets contestés seraient discutés dans un mois", a expliqué un de ces responsables à l'AFP.

"Nous sommes disposés à accepter, mais nous attendons la réponse israélienne à cette proposition", a-t-il ajouté sous le couvert de l'anonymat.

"Des efforts sont en cours pour parvenir à un accord", a confirmé à l'AFP un porte-parole du Hamas à Gaza, Sami Abou Zouhri.

Le porte-parole du Jihad Islamique, deuxième force dans la bande de Gaza et



autre participant palestinien aux complexes discussions menées depuis plusieurs semaines sous les auspices égyptiens, Daoud Shihab, a néanmoins prévenu que "la réussite des contacts qui ont été pris dépend de la prise en compte ou non des exigences palestiniennes".

Pas de négociation sous les bombes

Mark Regev, un porte-parole du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, s'est gardé de tout commentaire, se contentant de répéter la position de principe selon laquelle Israël ne négocierait pas "sous les bombes". "Cette position n'a pas changé", a-t-il dit.

Les pourparlers auraient "de bonnes chances" de reprendre si les tirs de roquettes palestiniens cessaient, a dit à la radio publique le ministre des Sciences Yaakov Peri, qui a le statut d'observateur au cabinet de sécurité israélien.

Israël serait disposé à ouvrir plus largement ses points de passage et à soutenir la présence de gardes de l'Autorité palestinienne à la frontière entre Gaza et l'Égypte, a-t-il dit. Mais on est encore "loin" d'un accord plus global prévoyant la recon-

struction de Gaza en échange de sa démilitarisation, a-t-il dit.

Le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas se prépare, lui, à réclamer du Conseil de sécurité de l'Onu qu'il fixe une date butoir pour la fin de l'occupation israélienne des Territoires palestiniens, a indiqué un responsable officiel. Cette apparente tentative de faire pression sur les événements paraît vouée à l'échec. Depuis des semaines, l'Égypte est impliquée dans les tentatives d'instaurer une trêve.

Le dernier cessez-le-feu en date, entré en vigueur le 11 août a tenu neuf jours, pendant lesquels les Égyptiens ont essayé au Caire de convaincre les Israéliens et les Palestiniens de souscrire à une trêve prolongée et de poser les jalons d'un accord de fond.

Ces négociations indirectes - les Israéliens refusent de s'asseoir à la même table que le Hamas - ont échoué sur des exigences apparemment inconciliables: la garantie de leur sécurité pour les Israéliens, la levée du blocus israélien pour les Palestiniens.

Les hostilités ont donc repris le 19 août. Depuis, environ 110 Palestiniens ont été tués, ainsi qu'un enfant israélien de quatre

ans. L'armée israélienne dit avoir frappé depuis lors plus de 350 objectifs tandis que les Palestiniens tiraient plus de 650 roquettes sur Israël.

Huit Palestiniens, dont un enfant de trois ans, sont morts lundi dans des frappes israéliennes distinctes, ont rapporté les secours palestiniens.

Un homme a été tué dans sa voiture dans la ville de Gaza par une frappe aérienne. Le scénario ressemble fortement à la mort, dimanche, d'un argentier du Hamas et à la dernière en date des éliminations ciblées pratiquées par Israël. La frappe a tué deux autres personnes à proximité.

L'échéance de la rentrée des classes

L'opération "Bordure protectrice" lancée le 8 juillet par Israël pour faire cesser ces tirs de roquettes et détruire les tunnels d'attaque du Hamas s'est traduite par près de 2.130 morts palestiniens, selon les secours locaux. Environ 70 % sont des civils et au moins 491 des enfants (au moins 577 selon les autorités palestiniennes), dit l'Onu. Soixante-huit personnes ont été tuées côté israélien, 64 soldats et quatre civils.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Damas prêt à coopérer à l'international

Si le ministre syrien des Affaires étrangères s'est dit ouvert à une coopération avec le Royaume-Uni et les États-Unis, il a insisté sur le fait que toute frappe dans son pays devrait avoir lieu avec la coopération de la Syrie.

Damas est prêt à coopérer avec la communauté internationale, y compris les États-Unis et le Royaume-Uni, pour lutter contre les djihadistes. C'est ce qu'ont annoncé les autorités syriennes ce lundi 25 août, précisant toutefois que toute frappe dans leur pays devrait avoir lieu avec leur coopération. "La Syrie est prête à une coopération et à une coordination sur le plan régional, international et bilatéral pour lutter contre le terrorisme dans le cadre de la résolution 2170 du Conseil de sécurité de l'Onu", a déclaré le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid Mouallem. Le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté le 15 août à l'unanimité cette résolution afin d'empêcher le recrutement et le financement des djihadistes en Syrie et en Irak. Cependant, pour l'instant, le texte n'autorise que des sanctions (embargo sur les armes, gels d'avoirs interdiction de voyager...) et pas d'opérations militaires.

Vendredi 22 août, la Maison Blanche déclarait que les frappes aériennes en Syrie pourraient être nécessaires. Ce lundi 25 août, Walid Mouallem a souligné que toute frappe américaine contre les djihadistes sur le territoire syrien devait être coordonnée avec Damas. Dans le cas contraire, il s'agirait d'une agression contre la Syrie.

R. I./agence

LIBYE

Deux parlements et deux gouvernements concurrents

L'ancien Parlement libyen, remplacé à la faveur d'élections générales au mois de juin, s'est à nouveau réuni lundi pour désigner un député islamiste comme Premier ministre, contestant ainsi l'autorité de la nouvelle assemblée qui a récemment voté le démantèlement des brigades armées.

Le Congrès général national (CGN), où les islamistes sont représentés en nombre, refuse de reconnaître la légitimité de la nouvelle Chambre des représentants dominée par les libéraux et les fédéralistes.

Un porte-parole du CGN, qui s'est réuni à Tripoli, a précisé que le congrès avait élu Omar al-Hasbi comme son nouveau chef

de file. La Libye se trouve donc avec deux parlements et deux chefs de gouvernements concurrents, chacun soutenus par des factions armées rivales.

La Chambre des représentants tient, elle, ses sessions à Tobrouk, loin des combats qui se déroulent régulièrement à Tripoli et à Benghazi.

La réunion du CGN fait suite à une avancée des miliciens de Misrata, soutenus par un groupe islamiste, face à leurs rivaux de Zentane qui ont été chassés de l'aéroport de la capitale samedi au terme d'un mois de combats.

La brigade de Misrata, ville dont de nombreux habitants estiment que la nouvelle chambre ne représente pas la majorité du

pays, a demandé au CGN de reprendre ses travaux. La brigade de Zentane est opposée à l'ancien organe parlementaire. Malgré une situation anarchique en Libye, les pays voisins réunis au Caire ont annoncé qu'ils n'avaient pas l'intention d'intervenir pour tenter de rétablir l'ordre. Dans un communiqué concluant une réunion des ministres des Affaires étrangères, ces pays rappellent que le principe premier est une "non-intervention dans les affaires internes de la Libye".

L'ambassadeur de Libye au Caire avait auparavant appelé la communauté internationale à aider les autorités à protéger les champs pétroliers, les aéroports et d'autres sites gouvernementaux.

R. I.

NIGERIA

Boko Haram poursuit ses attaques dans le Nord-Est

D'intenses combats ont opposé les forces de sécurité et les insurgés, et plusieurs milliers d'habitants ont pris la fuite pour se réfugier au Cameroun voisin.

Des milliers de personnes ont fui au Cameroun voisin, alors que Boko Haram mène une lourde offensive à Gamboru Ngala. Prenant modèle sur l'EI, le groupe terroriste a annoncé un "califat islamique" dimanche.

Au lendemain de son évocation du "califat islamique", le groupe radical nigérian Boko Haram a lancé ce lundi une nouvelle attaque dans le nord-est du pays. Selon les témoignages d'habitants, plusieurs groupes de combattants islamistes lourdement armés ont attaqué de manière coordonnée à l'aube une base militaire et un poste de police à Gamboru Ngala, une ville de l'Etat de Borno, épicentre de l'insurrection de Boko Haram.

D'intenses combats ont opposé les forces de sécurité et les insurgés, et plusieurs milliers d'habitants ont pris la fuite pour se réfugier au Cameroun voisin. "Les combats font rage", indiquait lundi matin un habitant interrogé par téléphone, Kabiru Muktar. A midi (11h GMT), les combats étaient toujours en cours, indiquait un habitant de Fotokol, la ville située de l'autre côté de la frontière, au Cameroun. "Nous entendons toujours des coups de feu. Depuis le matin, les tirs sont intenses", a-t-il dit. **Shekau annonce le règne du "califat islamique"**

"De fortes détonations ont éclaté à exactement 05h30 (04h30 GMT) au poste de police principal de la ville et dans la base militaire à l'extérieur de la ville", a précisé Hamisu Lawan, un habitant de Gamboru Ngala qui s'est enfui à Fotokol. Ces informations ont été confirmées par une source proche des services de sécurité camerounais, qui a qualifié l'attaque de "très sérieuse". Des "renforts" de l'armée camerounaise sont attendus à Fotokol, a indiqué cette source.

Gamboru Ngala avait déjà été la cible en mai d'un assaut particulièrement violent. Les combattants de Boko Haram avaient quasi entièrement rasé la ville et tué plus de 300 civils. Ils ont aussi massacré des centaines de personnes lors de la prise récente de Gwoza, également dans l'Etat de Borno. Dans une nouvelle vidéo, le chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, a frappé les esprits en déclarant dimanche que la ville de Gwoza était placée sous le règne du "califat islamique".

Habitants en fuite ou terrés

A Gamboru Ngala, craignant un carnage, "beaucoup d'entre nous se sont enfuis vers le Cameroun", a témoigné Hamisu Lawan. Les assaillants "sont



concentrés sur le poste de police et la base militaire mais nous craignons qu'après ils se retournent contre nous", a expliqué Kabiru Muktar. Les habitants ont apparemment pu fuir au Cameroun bien que ce pays ait annoncé le 18 août la fermeture de ses 1.600 kilomètres de frontière avec le Nigeria en raison de l'épidémie d'Ebola qui touche ce pays. D'autres habitants restaient terrés chez eux, terrorisés.

Depuis avril, Boko Haram s'est emparé de nombreuses localités et contrôle des zones entières du nord-est du pays d'où l'armée a disparu, selon les témoignages d'habitants, de responsables de la sécurité et d'experts. Le groupe contrôle notamment la route principale qui va de Maiduguri, la capitale de l'Etat, à Gamboru Ngala, puis au Cameroun. Shekau n'a pas expliqué dans la vidéo diffusée dimanche ce qu'il entendait exactement par "califat islamique": Il n'a pas dit s'il faisait référence au califat proclamé par l'Etat islamique d'Abou Bakr Al-Baghdadi, qui contrôle de larges pans de territoires en Irak et en Syrie, ou bien s'il voulait établir un nouveau califat au Nigeria. Au XIX^e siècle, dans une région couvrant le nord de l'actuel Nigeria, avait existé le puissant califat de Sokoto, indépendant de l'Empire ottoman.

Plus de 10.000 morts en 5 ans

Dans une précédente vidéo diffusée le 13 juillet, Abubakar Shekau avait apporté son soutien à Abou Bakr Al-Baghdadi, mais sans mentionner aucune allégeance. Il n'en a pas reparlé dans la dernière vidéo. L'insurrection de Boko Haram, qui frappe principalement le nord-est du Nigeria, dure depuis cinq ans et a fait au moins 10.000 morts. Les attaques du groupe se sont intensifiées

cette année, malgré l'instauration de l'état d'urgence et l'envoi de renforts militaires.

Utilisant des méthodes particulièrement violentes, le groupe s'est fait connaître du monde entier en avril en enlevant plus de 200 lycéennes - dont on est toujours sans nouvelles - à Chibok (Etat de Borno), un rapt qui a suscité une indignation internationale. L'armée nigériane a rejeté dimanche la déclaration de Boko Haram sur le califat, la qualifiant de "vide de sens". Selon elle, "la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Etat nigérian" restent "intactes".

Les femmes, "bombes humaines" de Boko Haram

Les femmes sont devenues les nouvelles armes de guerre de la secte islamiste Boko Haram. Le sort des 200 jeunes filles enlevées en avril inquiète d'autant plus.

Les adolescentes kidnappées au Nigeria sont-elles destinées par Boko Haram à devenir des bombes humaines ? La question, troublante, est posée par de nombreux internautes sur les réseaux sociaux, remarque la BBC.

De fait, cinq attentats ont récemment été perpétrés par des jeunes femmes, notamment à Kano la semaine dernière. Par ailleurs, deux jeunes filles de 10 et 18 ans ont été interpellées dans l'Etat de Katsina, dans le nord du pays, avec des ceintures d'explosifs. Mais aucun élément ne prouve qu'il s'agissait des jeunes femmes enlevées en avril. Le chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, qui a revendiqué l'enlèvement, avait menacé d'en faire des esclaves.

Le porte-parole de la police confirmait la semaine dernière le rôle croissant dévolu aux femmes, car "les

femmes sont généralement moins soupçonnées". Le recours aux femmes kamikazes est un fait inédit au Nigeria jusqu'à présent.

Une centaine d'hommes de 15 à 30 ans enlevés

Les combattants de la secte islamiste Boko Haram, très active au Nigeria, ont enlevé des dizaines de personnes dans des communautés de pêcheurs, dans le nord-est du pays. D'après des témoins rescapés des attaques, certains otages ont été embarqués "de force sur des bateaux à moteurs jusqu'au Tchad".

"Au début nous avons cru que (les assaillants) étaient des militaires...

Mais quand ils ont commencé à tirer sur des gens et à incendier les maisons, alors nous avons compris que c'était Boko Haram", a expliqué une villageoise qui a survécu à l'attaque. Selon cette habitante du village de Doron Baga, les insurgés auraient enlevé une centaine de jeunes hommes entre 15 et 30 ans.

Plusieurs personnes auraient également été tuées durant ces raids qui remontent à dimanche dernier. Ces actes ont été perpétrés par les insurgés dans la zone de Kukawa, l'un des bastions de Boko Haram proche des frontières du Tchad et du Cameroun.

Cet enlèvement massif fait suite au rapt de 200 écolières du village de Chibok en mai dernier, destinées à être réduite en esclavage sexuel. Cette fois les jeunes hommes enlevés pourraient être contraints de se battre dans les rangs de la secte religieuse dont l'ambition est d'établir un califat islamique dans le nord du Nigeria

R. I.

MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF

Les calculs biliaires

On nomme lithiase biliaire, ou cholélithiase, la formation de calculs à l'intérieur de la vésicule biliaire, l'organe qui emmagasine la bile sécrétée par le foie. Les calculs, qu'on appelle parfois « pierres » ressemblent effectivement à de petits cailloux. Dans la majorité des cas, ils sont composés de cholestérol cristallisé. Des calculs faits de pigments biliaires peuvent aussi se former, surtout en cas de maladie grave au foie ou d'anémie à hématies falciformes, mais il n'en sera pas question ici.

La forme, la taille et le nombre des calculs (il peut y en avoir plusieurs centaines) diffèrent d'un individu à l'autre. Ils peuvent être aussi petits qu'un grain de sable ou gros comme une balle de golf.

La plupart du temps, les calculs n'entraînent aucun malaise. Cependant, ils peuvent obstruer les conduits qui mènent la bile vers le foie et les intestins. Cela s'appelle une colique biliaire. N'arrivant plus à se vider, la vésicule biliaire se met alors à gonfler, ce qui peut provoquer de violentes douleurs dans le ventre. Lorsque les calculs ne causent pas de colique, ils sont parfois découverts au hasard d'une échographie ou d'un examen de tomodensitométrie (scan) de l'abdomen.

Mentionnons que l'intensité des symptômes ne dépend pas de la taille des calculs. En effet, de petits calculs peuvent se traduire par d'intenses douleurs, alors que de gros calculs passeront inaperçus. Ils sont parfois trop gros pour sortir de la vésicule et bloquer les canaux.

À quoi sert la vésicule biliaire ?

La vésicule biliaire est un petit sac en forme de poire mesurant de 7 à 12 cm de long. Elle emmagasine la bile, un liquide jaune verdâtre produit par le foie, qui sert à digérer les aliments. Durant les repas, la vésicule se contracte et libère la bile, qui circule alors dans un canal jusqu'à l'intestin, où elle contribue à la digestion, notamment des corps gras. Quelques heures plus tard, la vésicule se détend et se remplit de nouveau de bile.

Causes

La bile se compose principalement d'eau, de sels biliaires (qui, en émulsifiant les graisses, jouent un grand rôle dans leur digestion par l'intestin), de cholestérol, de phospholipides, de pigments et d'électrolytes.

Les calculs biliaires de cholestérol se forment lorsque :

-la bile contient trop de cholestérol ;

-la bile ne contient pas suffisamment de sels biliaires ;

-la vésicule biliaire ne se contracte pas régulièrement (la vésicule est alors dite « paresseuse »).

On ne sait pas exactement ce qui déclenche la formation des calculs, mais divers facteurs de risque ont été

mis en évidence. L'obésité en est un. Mentionnons qu'il n'existe aucun lien entre l'hypercholestérolémie et la concentration de cholestérol dans la bile. Des calculs peuvent apparaître dans divers organes creux (reins, vessie) ou dans des glandes (vésicule biliaire, glandes salivaires), puis circuler ou se coincer dans les voies excrétrices de ceux-ci. Selon l'endroit où ils se situent, ces calculs seront composés de diverses substances : calcium, phosphate, cholestérol, sucres digestifs ou autres.

Les calculs se forment généralement dans la vésicule biliaire et non dans le foie, car la bile y est plus concentrée.

Qui est touché ?

La lithiase biliaire est assez répandue et touche de 2 à 3 fois plus de femmes que d'hommes. À partir de 70 ans, de 10 % à 15 % des hommes en sont atteints, ainsi que de 25 % à 30 % des femmes. Le risque d'avoir des calculs biliaires augmente avec l'âge, probablement en raison de la diminution de l'efficacité des contractions de la vésicule.

La colique biliaire

Une crise de colique biliaire dure en moyenne de 30 minutes à 4 heures. Les douleurs s'estompent lorsque le calcul se déloge spontanément, permettant alors à la bile de s'écouler de nouveau normalement. Une personne qui a souffert d'une crise de colique biliaire risque, dans 70 % des cas, d'en subir d'autres. Si les premières crises sont supportables, elles tendent à s'aggraver lorsque les calculs ne sont pas traités. La plupart des crises surviennent en dehors des repas. Elles peuvent se déclarer à n'importe quelle heure du jour, et le plus souvent il n'existe aucun événement déclencheur. La crise se manifeste après que la vésicule se soit contractée et ait éjecté un calcul pouvant bloquer un conduit biliaire. L'ingestion d'un repas provoque toujours la contraction de la vésicule, stimulée par la présence des aliments dans l'intestin. Par contre, la vésicule se contracte aussi de façon aléatoire et spontanée à tout moment du jour et de la nuit.

Complications possibles

Dans la majorité des cas, les calculs biliaires n'entraînent pas de complications. Cependant, des douleurs persis-



tantes non traitées peuvent un jour ou l'autre s'intensifier au point de conduire à des situations qui mettraient la vie en danger : la cholécystite aiguë (inflammation de la vésicule biliaire), la cholangite aiguë (inflammation des canaux biliaires) ou la pancréatite aiguë (inflammation du pancréas).

En présence des symptômes ci-dessous, consulter un médecin de toute urgence : -teint jaunisse (signe avant-coureur d'une jaunisse) ;

-douleur très intense et subite du côté droit de l'abdomen et qui persiste au-delà de 6 heures ;

-vomissements persistants.

Par ailleurs, les personnes souffrant de calculs biliaires ont, à long terme, un peu plus de risque d'être atteintes d'un cancer de la vésicule biliaire, qui est cependant très rare.

Supérieures

droite de l'abdomen. La douleur irradie parfois vers l'épaule et l'omoplate droites.

-Des nausées et des vomissements.

Les personnes à risque

-Les femmes. Elles sont 2 à 3 fois plus sujettes à la lithiase biliaire que les hommes. On croit que cela serait attribuable aux oestrogènes qui provoqueraient une augmentation de la quantité de cholestérol

-Les femmes ayant donné naissance à plus d'un enfant. Le taux d'oestrogènes étant plus élevé pendant la grossesse, les risques de lithiase biliaire le seraient également. Plus les grossesses sont nombreuses, plus le risque augmente

-Les femmes aborigènes ou d'origine hispanique. Il semble que cela serait en partie lié à des facteurs génétiques, mais aussi à des habitudes alimentaires

-Les personnes atteintes d'une maladie gastro-intestinale, comme la maladie de Crohn et la colite ulcéreuse

-Les personnes ayant subi une chirurgie bariatrique. Environ un tiers des personnes ayant subi ce type de chirurgie souffriraient de calculs biliaires dans les mois suivant l'opération.

Les facteurs de risque

-Obésité. Il s'agit d'un des principaux facteurs de risque. Les hommes et les femmes d'âge mûr qui affichent un surplus de poids ont deux fois plus de risque d'être atteints de lithiase biliaire que ceux qui ont un poids santé. Dans leurs cas, le foie produirait trop de cholestérol dans la bile

-Inactivité physique. Une étude épidémiologique a prouvé qu'il s'agit d'un grave facteur de risque. D'après la Health Professionals Follow-up Study, les hommes de 65 ans et plus qui regardent la télévision plus de 40 heures par semaine courent 3 fois plus de risque d'avoir des calculs biliaires que les téléspectateurs qui la regardent moins de 6 heures par semaine

-Diabète. L'hypertriglycéridémie souvent associée au diabète faciliterait la formation des calculs, en plus de l'obésité et de l'inactivité physique, qui sont d'autres facteurs de risque des calculs biliaires et du diabète

-Perte de poids rapide. Des études ont révélé que les personnes qui perdent plus de 3 livres par semaine, à l'occasion d'un régime amaigrissant, ont davantage de risque de calculs biliaires

que celles qui perdent du poids plus lentement. D'après ces mêmes études, suivre une diète très pauvre en calories (environ 800 calories par jour) mène à la formation de calculs chez 10 % à 25 % des individus (le tiers de ces calculs étaient symptomatiques, c'est-à-dire qu'ils provoquaient une crise de colique biliaire). On croit que le taux de cholestérol dans la bile augmenterait, car le foie métabolise davantage de gras (dont le cholestérol) en période d'amaigrissement.

-Jeûne. Lorsque la vésicule est peu ou pas sollicitée pendant une longue période, elle ne se vidange pas régulièrement et la stagnation de la bile peut créer des calculs

-L'hormonothérapie à la ménopause et la prise de contraceptifs oraux augmentent le taux de cholestérol dans la bile et diminuent le mouvement de la vésicule. En ce qui a trait à l'hormonothérapie lors de la ménopause, il semble que le risque augmenterait avec la durée : une hormonothérapie durant moins de trois ans entraîne deux fois et demie plus de risque, tandis qu'une hormonothérapie de plus de cinq ans en produit quatre fois plus.

Certains médicaments servant à baisser le taux de cholestérol dans le sang. Certains d'entre eux augmentent la quantité de cholestérol dans la bile.

Peut-on prévenir les calculs biliaires ?

Les personnes qui n'ont jamais eu de calculs biliaires peuvent réduire le risque d'en être affectées en adoptant de saines habitudes de vie, surtout si celles-ci contribuent à prévenir l'obésité.

Une fois qu'un calcul s'est formé dans la vésicule, on ne peut le faire régresser uniquement par de saines habitudes de vie. Il est donc nécessaire de les traiter s'ils posent problème. Néanmoins, bien manger et prévenir l'obésité offrent de multiples avantages pour la santé, et cela pourrait réduire le risque d'apparition de nouveaux calculs.

Mesures à adopter pour prévenir la lithiase biliaire

-S'efforcer de conserver un poids normal. Les personnes qui veulent perdre du poids devraient par ailleurs le faire graduellement. Les experts recommandent de ne perdre qu'une demi-livre à deux livres par semaine, au maximum. Il est préférable de viser une moindre perte de poids qu'on pourra ainsi mieux maintenir

-S'adonner régulièrement à des exercices physiques. Pratiquer 30 minutes d'une activité physique d'endurance par jour, 5 fois par semaine, permet de réduire le risque de lithiase biliaire symptomatique, en plus de prévenir le surplus de poids. Cet effet préventif s'observe autant chez les hommes que chez les femmes

-Consommer des bons gras. D'après les résultats de la Health Professional Study - une vaste étude épidémiologique menée pendant 14 ans à la Harvard Medical School -, les personnes qui consomment surtout des gras polyinsaturés et monoinsaturés présentent moins de risque de lithiase biliaire. Les principales sources de ces gras sont les huiles végétales, les noix et les graines.

Généralement, l'opération ne nécessite que trois petites incisions sur le ventre, car elle est exécutée par laparoscopie. Le rétablissement ne prend que quelques jours. Cette intervention est très fréquente et présente peu de danger. Cependant, il faudra procéder à une ablation par chirurgie ouverte, notamment en cas de grave inflammation de la vésicule, ce qui représente 5 % des cas environ.

de satiété qu'elles procurent, aident à maintenir un apport calorique normal et à prévenir l'obésité

-Limiter l'apport en sucres (glucides), surtout ceux dont l'indice glycémique est élevé, car ils augmenteraient le risque de calculs.

Remarque.

Il semble que le végétarisme aurait un effet préventif sur les calculs biliaires. L'alimentation végétarienne procure peu de gras saturés, de cholestérol et de protéines animales, et offre un bon apport en fibres et en sucres complexes.

Important.

Les personnes qui croient souffrir de colique biliaire devraient toujours en parler à leur médecin. Si la crise cesse spontanément, on peut attendre le prochain rendez-vous pour l'en informer. Cependant, si la crise ne s'arrête pas après quelques heures, ou en cas de symptômes d'alarme (fièvre, jaunisse, vomissements), il faut consulter le plus rapidement possible.

L'échographie de l'abdomen permet d'établir le diagnostic. Un traitement est indiqué lorsque les calculs biliaires entraînent des crises très douloureuses. Lorsque les calculs biliaires sont découverts au cours d'un examen médical de routine et qu'ils ne provoquent aucun malaise, il n'est pas nécessaire de les traiter.

Traitement :

On calme d'abord la douleur. Selon son intensité, le médecin suggérera des médicaments antispasmodiques, des antalgiques non opiacés ou des anti-inflammatoires non stéroïdiens.

Contre les calculs biliaires problématiques, on recommande le plus souvent l'ablation de la vésicule biliaire (cholécystectomie). C'est la seule façon certaine d'éviter la réapparition de calculs biliaires, qui est fréquente. Généralement, l'opération ne nécessite que trois petites incisions sur le ventre, car elle est exécutée par laparoscopie. Le rétablissement ne prend que quelques jours. Cette intervention est très fréquente et présente peu de danger. Cependant, il faudra procéder à une ablation par chirurgie ouverte, notamment en cas de grave inflammation de la vésicule, ce qui représente 5 % des cas environ.

-Manger des fibres alimentaires. Les fibres alimentaires, en raison de l'effet

Quand la vésicule biliaire fait ses... calculs

« Plus de 100.000 ablations de la vésicule biliaire pour calculs douloureux sont réalisées chaque année en France, indique le Pr Gilles Pelletier, hépatologue. L'âge est le principal facteur de risque de lithiase biliaire. Après 60 ans, 20 % des femmes et 10 % des hommes sont porteurs d'un ou plusieurs calculs de la vésicule biliaire, 30 % des femmes et 20 % des hommes après 70 ans. Dans 80 % des cas, ils ne s'accompagnent d'aucun symptôme. » Ces calculs biliaires restent exceptionnels avant 20 ans (entre 0,1 et 2 %).

Les femmes davantage touchées

Mais certains spécialistes mettent en garde : l'épidémie d'obésité infantile pourrait accroître leur fréquence chez les jeunes.

Une étude californienne récente effectuée sur 510.000 jeunes de 10 à 19 ans montre ainsi qu'il y a 3 fois plus de calculs biliaires chez les garçons très obèses et 8 fois plus chez les filles de même corpulence.

Les autres grands facteurs de risque de lithiase biliaire sont en effet le sexe - les femmes sont deux fois plus touchées - et l'obésité.

Elle est aussi favorisée par les grossesses, les fortes variations de poids et certains médicaments.

Les facteurs de susceptibilité génétique compteraient pour 25 %, ceux liés au mode de vie pour 75 %.

Qu'ils passent inaperçus ou soient découverts fortuitement, l'abstention thérapeutique est la règle tant que ces calculs restent non douloureux, car rien, pas même leur taille - du grain de sable à plusieurs centimètres -, ne permet de prévoir s'ils se feront ou non sentir un jour.

La lutte contre l'obésité et la sédentarité constitue la meilleure prévention.

La vésicule biliaire est un réservoir dans lequel s'accumule la bile produite par le foie.

Lors des repas, elle se contracte et libère la bile dans le duodénum, par le canal cystique qui rejoint le canal cholédoque.

La bile joue un rôle important dans la digestion des graisses.

Les acides biliaires sont pour l'essentiel réabsorbés en fin de digestion.

Les calculs biliaires sont en majorité constitués de cholestérol contenant du calcium, des sels biliaires, de protéines du mucus, plus rarement de bilirubine, un produit de dégradation de l'hémoglobine.

Ils se forment au fil des ans à partir de microcristaux de cholestérol qui apparaissent quand la bile est sursaturée en cholestérol et que la vésicule s'évacue mal. Lorsqu'un de ces calculs se bloque dans le canal par lequel s'évacue la bile, la vésicule distendue devient douloureuse. C'est l'unique symptôme des calculs vésiculaires. « C'est une douleur spécifique par son



intensité et son début brutal, qui siège le plus souvent au creux de l'estomac, parfois dans l'hypocondre droit (sous le diaphragme), et peut s'accompagner de vomissements. Elle dure au plus quelques heures puis, le plus souvent, la douleur cesse soudain car le calcul qui obstrue le canal cystique est retombé dans la vésicule», explique le Pr François Paye (hôpital Saint-Antoine, Paris). Une échographie abdominale permet de confirmer la présence de calculs.

« Celle-ci conduit parfois à prendre pour des symptômes vésiculaires de simples troubles fonctionnels intestinaux. Seules les caractéristiques de la douleur permettent un diagnostic correct », précise le chirurgien.

48 heures d'hospitalisation

« Certains malades font un seul épisode et ne souffriront jamais plus de la vésicule. Mais ce premier épisode augmente le risque d'autres crises et de complications.

Il est donc recommandé quand les calculs deviennent douloureux de prati-

quer à froid l'ablation de la vésicule biliaire », explique le Pr Pelletier. L'intervention se fait par cœlioscopie sous anesthésie générale.

Les instruments - les plus gros font 1 cm de diamètre - sont introduits dans l'abdomen par quatre petits trous qui laissent peu de traces.

L'intervention dure une demi-heure, un peu plus si l'on réalise aussi un examen des voies biliaires pour vérifier l'absence de calculs dans le canal cholédoque ou d'anomalie anatomique des voies biliaires, source possible de plaies opératoires.

Une nouvelle technique vise à passer tous les instruments par un seul orifice, dans l'ombilic, pour dissimuler les cicatrices.

« C'est plus compliqué pour le chirurgien, obligé de travailler avec quatre instruments dans le même axe », estime le Pr Paye.

La lithiase se complique parfois si le calcul reste bloqué longtemps dans le canal cystique ou migre dans la voie biliaire principale. Une douleur qui dure plus de cinq-six heures doit faire

craindre une complication. Le traitement des lithiases compliquées peut faire appel à d'autres techniques, chirurgie classique ou endoscopie. Hormis ces cas particuliers, l'hospitalisation pour une simple cholécystectomie dure en moyenne 48 heures.

« L'ablation de la vésicule n'a pas de conséquences sauf, très rarement, une diarrhée transitoire due à la perturbation du cycle des acides biliaires, qui se traite facilement par un médicament, la choléstyramine », précise le Pr Pelletier.

Comment soigne-t-on les coliques biliaires ?

Lorsqu'une crise se déclenche, le traitement consiste tout d'abord à soulager la douleur avec des antalgiques (AINS) ou certains anti-spasmodiques. Si le soulagement est insuffisant, les antalgiques opiacés ou morphiniques peuvent être prescrits par le médecin.

Si des signes d'infection sont observés (fièvre, douleurs intenses et durables), la personne doit être hospitalisée en urgence et recevoir des perfusions d'antibiotiques.

Ablation de la vésicule biliaire

La cholécystectomie ou l'ablation de la vésicule est le seul traitement durablement efficace contre les crises de coliques biliaires.

Ce traitement chirurgical nécessite généralement de faire trois petites incisions dans la paroi du ventre (technique laparoscopique).

Cette intervention courante et peu traumatisante n'entraîne aucun trouble particulier car, en l'absence de vésicule biliaire, la bile continue à s'écouler dans l'intestin. Par la suite aucun régime spécial n'est requis, sauf chez de rares personnes qui ont tendance à avoir des selles molles. Chez ces personnes, un régime moins riche en graisses est conseillé, accompagné parfois d'un médicament destiné à absorber l'excès de bile présent dans l'intestin.

Lorsque le patient n'est pas opérable, le médecin peut proposer un médicament contenant de l'acide ursodésoxycholique, un acide biliaire.

Ces médicaments visent à dissoudre les calculs de la vésicule biliaire. Ils ne sont efficaces que si les calculs sont de petite taille et seulement composés de cholestérol. Le traitement doit être poursuivi entre 6 et 18 mois.

4^E FESTIVAL INTERNATIONAL "L'ÉTÉ EN MUSIQUE"

Djamel Laroussi et Karim Albert Kook assurent le show

Très apprécié du public, Djamel Laroussi a entamé son tour de scène avec du gnawi avant de troquer son gombri pour une guitare.

Le public algérois avait rendez-vous avec deux grands noms algériens du blues, du jazz et de la world music lors d'une soirée artistique animée à la salle Ibn Zaydoun, entre autres, Djamel Laroussi et Karim Albert Kook.

Se produisant pour le compte du 4^e festival international "L'Été en musique" qui se tient à l'Office Riad el-Feth à Alger depuis le 16 août, Djamel Laroussi a ouvert cette soirée qui a vu défiler sur scène six formations différentes de divers horizons musicaux. Très apprécié du public, Djamel Laroussi a entamé son tour de scène avec du gnawi avant de troquer son gombri pour une guitare et interpréter ses succès comme *Étoile filante* en assurant, comme à son habitude, le show avec sa virtuosité à la guitare mais aussi avec une session percussion qui a ravi le public très nombreux à la salle Ibn Zaydoun. Avec son show très dynamique et ses musiciens de haut niveau l'artiste a offert à son public un moment de magie vite terminé pour cause de densité du programme. Avec son blues et rock très puissant, le bluesman algérien, Karim Albert Kook, a fait découvrir au public, avec un simple trio batterie, guitare et basse, la puissance et la perfection technique des spectacles à l'américaine. Sa voix rauque idéale pour cette musique et sa dextérité à la guitare ont permis à Karim Albert Kook a déjà fait le tour des scènes européennes en plus d'une tournée aux États-Unis qui lui a permis de côtoyer les plus grands bluesman à l'instar de BB King. Après une dizaine d'années d'absence des



scènes algériennes, le bluesman a interprété de grands classiques de blues américain comme *Got my mojo working* ou *Dust my broom* avant de revenir à son dernier album *Barbès city limit blues* avant de quitter la scène au grand dam de ses fans qui ont regretté son absence de la scène algérienne et une apparition si courte. Dans un registre complètement différent le rappeur sénégalais Didier Awadi, initialement programmé pour le 28 août, avait lui aussi réussi à séduire le public avec son rap accompagné d'une

véritable orchestration musicale alliant le hip-hop, le reggae et de rythmes et sonorités africaines. Cette soirée a également été marquée par le passage sur scène de la jeune troupe "Targuit" fondée en 2012 autour d'un métissage entre le jazz, la musique contemporaine et la musique traditionnelle algérienne, ainsi que par celui de la chanteuse Iness et de la troupe "Tarbaât" qui a revisité des classiques de la chanson kabyle et du chaâbi. Cependant, les spectateurs comme les artistes à l'affiche ont regretté de voir une

programmation aussi "chargée, modifiée à la dernière minute, ne permettant pas plus de 40 minutes de scène à chaque artiste", alors que ces têtes d'affiches devraient "animer des concerts entiers et sur l'esplanade" pour en faire profiter un maximum de mélomanes, de l'avis de plusieurs spectateurs. Inauguré le 16 août le festival culturel international "L'Été en musique" se poursuivra jusqu'au 30 du mois en cours avec encore une vingtaine d'artistes à l'affiche dont Souad Asla, les groupe "El Dey" et "Freklane", le rappeur français

BOX-OFFICE AMÉRICAIN

Gardiens de la galaxie domine toujours les écrans

Gardiens de la galaxie a continué à dominer le box-office le week-end passé après quatre semaines sur les écrans américains, suivi par les *Ninja Turtles*, tandis que *Sin City: j'ai tué pour elle* a fait un flop. Selon les chiffres définitifs de la société spécialisée *Exhibitor Relations* publiés lundi, la bande d'antihéros loufoques tirés des bandes-dessinées de Marvel, incarnés par Chris Pratt, Zoe Saldana et les voix de Vin Diesel et Bradley Cooper, a encore généré 17,2 millions de dollars ce week-end et en a accumulés 251,4 depuis sa sortie. Les aventures des justiciers potaches *Ninja turtles* ont de leur côté recueilli 16,7 millions de dollars de recettes et plus de 145 mil-

lions de dollars depuis leur sortie il y a trois semaines. Le film pour adolescents tragico-romantique *Si je reste*, qui met en scène une jeune fille (Chloë Grace Moretz) entre la vie et la mort après un grave accident de voiture, s'est inscrit en troisième position pour sa sortie nord-américaine avec 15,6 millions de dollars. En quatrième place, les aventures désoyantes des faux-flics de *Let's be cops* ont récolté 10,8 millions de dollars, soit 45 millions sur deux semaines. Le film de football américain *When the game stands tall* s'est inscrit en cinquième position avec 8,3 millions de dollars.

La galerie de gros bras d'*Expendables 3*, menée par

Sylvester Stallone, Antonio Banderas et Harrison Ford, se retrouve en sixième position et engrange 6,5 millions de dollars, soit 27 millions en deux semaines, tandis que le monde futuriste sans émotions de *The Giver* se retrouve septième avec 6,45 millions de dollars. *Sin City: j'ai tué pour elle* tombe directement en huitième place avec 6,3 millions de dollars, une déception pour ce film de Frank Miller et Robert Rodriguez, suite de leur film sorti en 2005. Il est suivi par *Les recettes du bonheur*, avec Helen Mirren, qui génère encore 5,3 millions de dollars (32,5 millions en 3 semaines) et *Black Storm* (3,8 millions de dollars, 38 millions en trois semaines).

IL SE TIENDRA DU 31 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE

Le Musée dans la rue prochainement à Alger

Les musées nationaux d'Algérie se donnent rendez-vous du 31 août au 6 septembre à Alger pour la seconde édition de la manifestation "Le Musée dans la rue", a annoncé lundi le musée public national du Bardo. Une quarantaine de chapiteaux seront installés sur l'esplanade de la Grande-Poste d'Alger et proposeront aux visiteurs de "découvrir les différentes orientations et missions des institutions muséales réparties sur le ter-

ritoire national", a indiqué le musée du Bardo dans un communiqué. Organisée par les quatorze musées nationaux algériens (en collaboration avec la direction de la culture d'Alger et l'assemblée populaire communale d'Alger-Centre), cette manifestation vise à "rapprocher le public au plus près des musées et de leurs différentes activités liées au patrimoine matériel et immatériel", a-t-on ajouté de même source. Parallèlement,

les organisateurs annoncent l'ouverture de onze ateliers consacrés notamment à la poterie, l'habitat, la mosaïque, la peinture et le tissage. Ces ateliers, gracieusement ouverts, seront encadrés et "animés quotidiennement par un personnel spécialisé relevant des musées nationaux". La première édition avait vu la participation des sept musées d'Alger, de l'école nationale de conservation et restauration des biens culturels, le Centre Arts et culture du

Bastion 23 et le musée des Arts et des Traditions populaires de Médéa. Des spécialistes (plasticiens et préhistoriens) avaient, par exemple, fait découvrir dans le cadre d'ateliers les techniques de la calligraphie arabe ainsi que les outils utilisés par l'homme préhistorique pour réaliser gravures et bijoux. Cette première initiative de sensibilisation à "la culture du musée" - encore faiblement répandue de l'avis des spécialistes - avait attiré un nom-

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DAIRA DE TIPASA
COMMUNE DE TIPASA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des Marchés Publics Modifié et compléter, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la Ville de Tipasa informe les soumissionnaires que le Marché relatif au Projet Aménagement et Revêtement CW 106 Douar Benkheira, Paru sur les Quotidiens : "MIDI LIBRE" du 04/08/2014, "صدى الشرق" du 04/08/2014.

Le Présent Marché est attribué à l'entreprise : E.T.P.H.B BENAIDA AHMED comme indiquées sur le tableau ci-dessous :

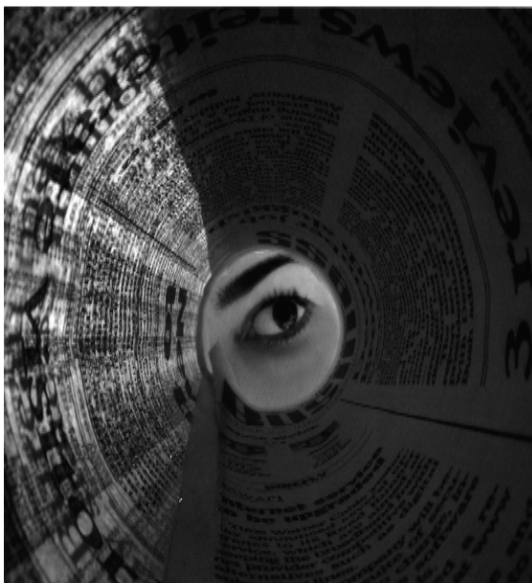
NATURE DES TRAVAUX	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT DE L'OFFRE DELAIS DE REALISATION	MONTANT DE L'OFFRE APRES CORRECTION	CRITERES DU CHOIX DE L'ENTREPRISE
Aménagement et Revêtement CW 106 Douar Benkheira	E.T.P.H.B BENAIDA AHMED	10 132 200,00 DA Délais de 03 Mois	10 132 200,00 DA Délais de 03 Mois	- Nombre de points : 87/100 (offre technique). - Dossier ainsi présenté est complet et conforme au cahier des charges, l'offre intéressant. - L'entreprise à présenter l'offre financière la moins distante

Le présent Avis Public paru dans les mêmes Quotidiens que l'Appel d'Offre.

Tout Soumissionnaire qui conteste ce choix pourra introduire un recours écrit auprès du Secrétariat du Comité des Marchés de la Commune de Tipasa dans un délai de Dix (10) Jours à compter de l'apparition du présent avis.

Midi Libre n° 2266 - Mercredi 27 août 2014 - Anep - 142 611

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14, publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ALGER
NIF 408054000016090

AVIS D'APPEL D'OFFRES

NATIONAL RESTREINT

La Direction des Travaux publics de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national restreint qui consiste à prendre en charge les opérations suivantes :

LOT 01 : Revêtement en BB de la RN 5 sur un linéaire de 12,17 Km

- du PK 21+00 au PK 24+00 sur 3 Km.

- du PK 24+00 au PK 29+00 sur 5 Km.

- du PK 29+00 au PK 33+17 sur 4,17 Km.

LOT 02 : Revêtement en BB de la RN 11 du PK 8+300 au PK 12+00 sur un linéaire de 3,7Km.

LOT 03 : Revêtement en BB de la Rocade Sud du PK 24+00 au PK 27+00 sur un linéaire de 3Km (dans les deux sens).

Eligibilité des candidats :

Le présent Dossier d'Appel d'Offres National restreint s'adresse à toutes les Entreprises disposant de qualifications professionnelles en Travaux Publics en activité principale ayant au moins la catégorie 08 ou plus, disposant d'une centrale d'enrobé d'une capacité minimum de 80 tonnes par heure située à un rayon de 50 Km au maximum, justifié par une attestation approuvée par le commissaire priseur et ayant réalisé au minimum Cinq (05) KM de revêtement en Béton Bitumineux sur voies express ou Routes Nationales.

NB :

- Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots l'entreprise la moins disante après pré qualification technique sera retenue pour un ou plusieurs lots.

- L'entreprise devra joindre la liste de son matériel qui sera affecté pour chaque lot.

- Les moyens humains et les moyens matériels ne peuvent être affectés que pour un seul et unique lot, excepté la centrale d'enrobé.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger (Bureau des marchés), 125, Rue Tripoli Hussein Dey - Alger.

Les soumissions, accompagnées obligatoirement des pièces et documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur, contiendront deux offres, l'une dite offre technique et l'autre dite offre financière, fermées et cachetées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant la mention suivante :

A

Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger

125 Rue de Tripoli Hussein Dey Alger

« Soumission à ne pas ouvrir »

LOT 01 : Revêtement en BB de la RN 5 sur un linéaire de 12,17 Km

LOT 02 : Revêtement en BB de la RN 11 du PK 8+300 au PK 12+00 sur un linéaire de 3,7Km.

LOT 03 : Revêtement en BB de la Rocade Sud du PK 24+00 au PK 27+00 sur un linéaire de 3Km (dans les deux sens).

- Offre technique et Offre financière : les pièces demandées sont détaillées dans l'article 11 du cahier des charges.

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger sise au 125 rue de Tripoli - Hussein Dey (Bureau des marchés).

La durée de préparation des offres est fixée à Trente (30) jours à compter de la date de la publication du présent avis d'appel d'offres

La durée de validité des offres accordée aux soumissionnaires est fixée à Trois (03) Mois plus la durée de préparation des offres.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à midi (12 h 00 mn).

Les entreprises sont invités à la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour à 14 h 00 mn au siège de la Direction des travaux publics sise.

Midi Libre n° 2266 - Mercredi 27 août 2014 - Anep - 142 650

DÉCÈS DU JOUEUR CAMEROUNAIS ALBERT EBOSSÉ

Sanctionner la JSK, est-ce la solution ?

La vie d'une personne est irremplaçable, mais ce qui s'est passé à Tizi-Ouzou aurait pu l'être dans n'importe quel autre stade, la violence étant banalisée.

PAR MOUNIR HAMROUCHE
Après la tragique disparition du joueur de la JSK, Albert Ebossé, Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, et les membres du bureau fédéral ont pris la décision de reporter l'ensemble des matchs programmés pour ce week-end. Le communiqué de la Faf indique ceci : « L'ensemble des matches des championnats des ligues professionnelles et amateurs toutes catégories confondues, programmés sur l'ensemble du territoire national pour le week-end du 29 et 30 août sont suspendus et différés à une date ultérieure, ceci en signe d'hommage au joueur Albert Ebossé tragiquement décédé et également en protestation aux agissements irresponsables de certains énergumènes et hooligans qui entretiennent la violence dans les stades et qui a atteint des proportions inacceptables. La Faf, le bureau fédéral et les membres de son assemblée générale étudieront prochainement d'autres mesures plus coercitives qui peuvent entraîner l'exclusion du club fautif de toute compétition. » En outre la Faf et la LFP ont décidé d'octroyer une indemnité de dix millions de dinars (100.000 dollars) à la famille du défunt. Par ailleurs, il a été décidé, d'un commun accord avec la JSK, que tous les salaires du joueur décédé seront intégralement versés à sa famille jusqu'à expiration de son contrat avec la JSK. Dans cette triste histoire qui n'aurait pas aimé voir les coupables de ce geste criminel débusqués et présentés devant la justice? Mais faut-il pour autant sanctionner le club ? La vie d'une personne est certes irremplaçable, mais ce qui s'est passé à Tizi-Ouzou aurait



pu arriver dans n'importe quel autre stade, la violence étant banalisée et les cas d'agressions et blessures malheureusement légion, en témoignent ces quelques exemples : avril 2012 : le stade du 13-Avril-1958 de Saïda a été la scène de terribles violences à la fin du match MC Saïda - USM Alger, pas moins de 6 joueurs de l'équipe visiteuse ont dû être évacués vers l'hôpital, le défenseur Laifaoui a failli perdre la vie victime de blessures à l'arme blanche Avril 2013 : d'autres scènes de violences lors de la demi-finale de la coupe d'Algérie entre le MCA et l'ESS, les tribunes du stade du 5-Juillet sont devenues le théâtre d'une bataille rangée entre supporters du même club ; Septembre 2013 : le derby algérois, que tout le monde attend chaque saison, a

tourné au drame suite au décès de deux jeunes supporters usmistes, conséquence de l'effondrement d'une partie de la tribune supérieure ; Mai 2014 : Une tribune du stade du 1^{er}-Novembre à El Harrach a pris feu après l'utilisation de fumigènes lors du match qui opposait l'USMH au MCA. Août 2014 : la goutte qui a fait déborder le vase : tragique décès du joueur de la JSK, Albert Ebossé, suite à un jet de projectile. Ces quelques exemples font hélas partie d'une liste bien loin d'être close. La réalité c'est que nos stades sont devenus des défouloirs à une jeunesse à la dérive, droguée tant au football qu'à d'autres « substances » illicites. Des stades transformés en cimetières à cause de la négligence de responsables, chacun à son niveau, les cahiers des charges étant royalement ignorés. Aujourd'hui on parle de sanctionner un club en choisissant d'ignorer le mal profond et ainsi tenter de se racheter une conscience. Messieurs les responsables, si sanctionner la JSK est la solution pour mettre fin au cycle de la violence, il est clair que tout le monde applaudira - la JSK en premier - mais c'est loin d'être le cas, trêve de démagogie, il est grand temps d'unir toutes les forces pour traiter ce terrible phénomène et tenter d'y apporter les solutions qui s'imposent, il y a urgence !

M. H.

QUALIFICATION DE LA CAN-2015

Gravement blessé Mahamadou N'Diaye forfait face à l'Algérie



Le défenseur international malien de l'ES Troyes, Mahamadou N'Diaye, gravement blessé lors du dernier match de son équipe face à Laval (0-0) en championnat de France de Ligue 2, est forfait pour les deux premiers matchs des Aigles du Mali face au Malawi le 6 septembre et l'Algérie le 10 septembre. Le défenseur axial malien qui a dû quitter ses coéquipiers avant le quart d'heure de jeu, souffre d'une fracture du péroné. La malléole est également touchée et il souffre aussi d'une grosse contusion, selon le site officiel de l'ESTAC. Le joueur de l'ESTAC a été opéré dimanche durant trois heures. Il sera longtemps absent des terrains, précise la

même source. Le sélectionneur des Aigles du Mali, Henry Kasperczak, pourrait faire appel à un autre défenseur pour remplacer Mahamadou N'Diaye. Le Mali affrontera le Malawi le samedi 6 septembre au stade du 26-Mars de Bamako. L'équipe des Aigles du Mali sous la conduite du sélectionneur Henri Kasperczak se rendra, quatre jours plus tard, en Algérie où elle rencontrera pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires, son homologue algérienne qui avait écarté le Mali lors des éliminatoires de la dernière coupe du Monde Brésil 2014.

APS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE JEUNES

Compétition du 2 au 5 septembre à Bachdjarah

Le championnat d'Algérie de tennis, catégories jeunes "garçons et filles" se déroulera du 2 au 5 septembre prochain sur les courts de tennis de Bachdjarah, a indiqué lundi la Fédération algérienne (FAT). Selon la même source, cette compétition nationale verra la participation des tennismen et tenniswomen,

des catégories d'âges de 8 ans et moins, 9/10 ans, 11/12 ans, 13/14 ans, 15/16 ans, et 17/18 ans. Le championnat d'Algérie des jeunes catégories sera "une occasion pour les athlètes d'améliorer leur classement national et remporter le titre individuel de l'année 2014", estime la FAT.

La compétition débutera le mardi 2 septembre par les éliminatoires qui se poursuivront jusqu'aux finales prévues le vendredi 5 septembre. Le championnat d'Algérie de jeunes catégories sera supervisé par Hamza Khellassi le directeur du tournoi et le juge-arbitre Amine Mohatet.

MAJOR LEAGUE SOCCER

1^{re} titularisation pour M'Bolhi avec Philadelphie Union

Le gardien international algérien Rais Ouahab M'Bolhi, a disputé dimanche soir son 1^{er} match officiel avec son nouveau club, Philadelphie Union, sociétaire de la Major League américaine de football. Le portier numéro 1 des Verts a été titularisé dans ce match face à San José

Earthquakes, remporté finalement (4-2) par Philadelphie, grâce notamment à un doublé d'Andrew Wenger. M'Bolhi s'est illustré dans ce match, malgré les deux buts encaissés, car ayant réussi plusieurs arrêts décisifs, dont deux qui auraient pu donner une toute autre tournure à cette rencontre.

Le meneur de jeu Sébastien Le Toux a également tiré son épingle du jeu, en marquant un joli but, tout en délivrant trois passes décisives, tandis que du côté adverse, Sam Cronin et Chris Wondolowski ont réduit le score.

M'Bolhi figure dans la liste élargie du nouveau sélection-

neur des Verts, le Français Christian Gourcuff en vue des deux premiers matchs des qualifications à la coupe d'Afrique des nations CAN-2015 au Maroc, face à l'Éthiopie, le 6 septembre à Addis Ababa, et au Mali, le 10 septembre à Blida.

CHAMPIONNAT DE FRANCE L'ex-Blidéen Malik Rouag s'engage avec l'Amicale Sportive de Poissy

L'attaquant franco-algérien, Malik Rouag, s'est engagé officiellement avec l'Amicale sportive de Poissy, sociétaire du Championnat de France Amateur (CFA2), a annoncé lundi le site foot-national.com. L'ex-attaquant de l'USM Blida (Ligue 2 algérienne de football), qui évoluait l'an dernier à Grenoble avait donné satisfaction au coach Thierry Bocquet qui a donné le feu vert au président Bruno Seuillet pour l'engager. Un renfort de choix pour Poissy, à quelques jours de la clôture du mercato estival, car Rouag (31 ans) possède une expérience intéressante grâce notamment aux nombreux clubs qu'il a défendus jusqu'ici, comme Beauvais, Pau, Mantès et Albi.

MONDIAL DAMES DES MOINS DE 20 ANS

L'Allemagne s'impose face au Nigeria

L'équipe d'Allemagne féminine de football des moins de 20 ans s'est imposée 1 à 0 face à son homologue nigérienne en finale du Mondial dimanche à Montréal, après prolongations et un peu contre le cours du jeu. C'est l'avant-centre de 20 ans Lena Petermann qui a repris victorieusement un centre en retrait à la 98^{ème} minute, permettant aux jeunes allemandes de conquérir la coupe du monde comme leur glorieux compatriotes masculins au Brésil en juillet. Pour le Nigeria, c'est une cruelle désillusion après avoir connu un parcours sans faute jusqu'à cette finale. Comme en 2010, elles s'inclinent en finale contre les Allemandes. L'Allemagne avait battu la France 2 à 1 en demi-finale. En ouverture de la finale, l'équipe de France a battu la Corée du Nord 3 à 2, avec les 5 buts inscrits au cours de la deuxième mi-temps.



Offres d'emplois

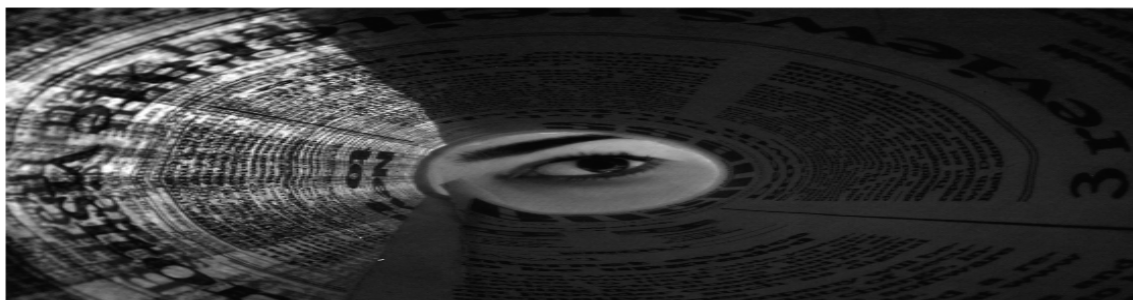
<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner 	<ul style="list-style-type: none"> Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils régulariers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale 	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba <p>Référence : emploipartner-1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et 	<p>environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience minimale 02 ans Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger
--	---	---	---

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
 Tel : 021 680 296/021 687 086
 Fax : 021 298 595

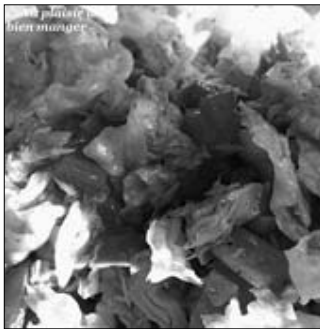
MIDI
 Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

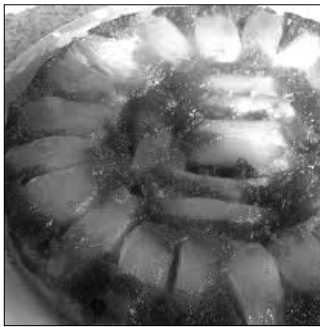
Salade de champignons et de poivrons rouges



Ingrédients :
150 g de champignons émincés
2 poivrons rouges
1 c. à soupe de jus de citron
Basilic ciselé
1 gousse d'ail
2 c. à soupe d'huile d'olive
Persil ciselé
Basilic pour la garniture

Préparation :
Laver les poivrons, les couper en deux, les égoutter puis les faire griller sous le gril du four pour que la peau noircisse, laisser refroidir dans un sac de papier et retirer facilement la peau, les grains et les membranes, les couper en lanières.
Travailler au fouet dans un saladier le jus de citron avec l'huile, le vinaigre, l'ail, le basilic et le persil jusqu'à l'obtention d'une sauce homogène.
Verser les lanières de poivrons dans la sauce précédente, ajouter les champignons, remuer bien, couvrir et réserver au frais 2 heures environ.
Garnir la salade avec le basilic et servir fraîche.

Quatre-quarts aux pommes



Ingrédients :
3 œufs moyens
1 jaune d'œuf
Le poids des œufs (avec leur coquille) en beurre...
...en sucre
...en farine
Un demi-sachet de levure chimique
2 belles pommes, pelées et coupées en dés, puis citronnées avec le jus d'un citron

Préparation :
Travailler le beurre et le sucre en mousse blanche. Ajouter les œufs un par un, puis la farine, la levure tamisée et les dés de pommes
Verser la pâte dans un moule de 28 à 30 cm de diamètre. Cuire le gâteau à 150°C, pendant 40 à 45 min : une lame plantée au cœur du gâteau doit ressortir sèche
Laisser tiédir légèrement puis démouler

MODE ET LOOK

Les indispensables de votre garde-robe

Certains vêtements sont indispensables dans une garde-robe. Ces intemporels ont fait leurs preuves depuis des générations, alors n'hésitez pas à les adapter selon votre style.

La petite robe noire :



Un grand classique qui reste parmi les choix vestimentaires préférés des femmes. Sobre, élégante, féminine, elle vous rend belle dans toutes les occasions. Star de la mode, l'histoire de la petite robe noire remonte à 1926 et la fameuse création de mademoiselle Coco Chanel.

Aujourd'hui, la petite robe noire existe sous plusieurs formes : Une seule règle à respecter pour la porter : la choisir dans une belle matière (satin, cachemire, jersey...) pour qu'elle ait de la tenue.

Le chemisier blanc :



Classique, il l'est mais après, c'est à vous de le mettre au goût du jour. Avec un jean ou avec un tailleur, le chemisier blanc s'adapte à tous les styles. Question forme, à vous de choisir.

Cintré, avec les deux premiers boutons ouverts, chemisier à jabot, en soie en coupe droite, rentrée dans le pantalon.

Le pull en cachemire :

C'est un investissement mais si vous prenez de la qualité, vous le garderez des années. Le secret pour choisir un bon cachemire, ce

n'est pas l'importance du prix mais le nombre de fils utilisés. Si votre pull se compose de dix fils, vous avez de la qualité, s'il n'y a que deux fils, mieux vaut choisir un mélange cachemire et soie, sinon gare aux déformations.

ou chemisier en satin, à vous de choisir selon votre style.

Le jean :

Aussi célèbre que la petite robe noire, le jean est une pièce maîtresse de la garde-robe. Chic,

La jupe de tailleur :

Classique, féminine, c'est la



jupe parfaite pour aller à un entretien, à un rendez-vous de bureau ou encore à un repas de famille. En un mot, c'est votre meilleure alliée quand vous ne savez pas quoi mettre. Question couleur : le noir reste le meilleur choix.

Ensuite, pour lui donner une identité, accessorisez-la. Blouson en cuir, blazer, col roulé



urbain, hippies... le jean a séduit tous les styles. Aujourd'hui, on trouve des formes multiples et des couleurs diverses mais le bon basique reste sans hésiter le jean brut. Le secret d'un jean bien porté, c'est de trouver le bon modèle, celui adapté à votre morphologie.

LE CARTABLE IDÉAL POUR VOTRE ENFANT 5 critères pour le choisir

Il existe tellement de modèles et à tous les prix, qu'il n'est pas facile de choisir le bon cartable pour ses enfants. Si vous hésitez, voici les principaux critères que vous devez prendre en compte.

Un bon cartable est léger :

Une fois rempli, le cartable ne doit pas peser plus de 10 % du poids de l'enfant. Il est donc préférable de choisir un cartable léger, d'autant plus que les enquêtes sur ce sujet montrent régulièrement qu'en réalité, les enfants portent bien plus souvent le double, avec un cartable qui pèse plutôt dans les 8 kilos.

Pratique et pas plus large que les épaules :

C'est un critère à respecter : pas de

cartable plus large que les épaules. Il doit être adapté au niveau d'enseignement, à l'âge et à la morphologie. Mais aussi pratique d'utilisation et donc facile à manipuler.

Rigide et résistant :

L'enfant ayant tendance à ranger ses fournitures en vrac, un cartable rigide et résistant est préférable pour ne pas blesser son dos.

Avec des bretelles larges et rembourrées :

De larges bretelles rembourrées s'imposent pour le confort. N'oublions pas que tout le poids du cartable pèse directement sur les épaules. Idéalement une sangle permet de maintenir le cartable en bonne position et de limiter ses mouvements.



Astuces. T Astuces... Astuces E S

Brûleurs de cuisinière



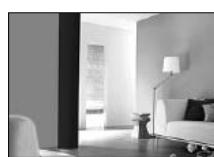
Frottez-les avec du vinaigre pour leur rendre la jolie couleur du neuf. Si cela n'est pas suffisant, laissez-les tremper dans de l'eau vinaigrée quelque temps.

Détartre les casseroles



Avec le vinaigre vous pouvez aussi détartre vos casseroles, votre bouilloire, ... en y faisant bouillir de l'eau additionnée de quelques gouttes de vinaigre.

Bonne odeur à la maison



Mettez quelques gouttes d'huile essentielle sur les ampoules froides et dès que vous les allumerez, une agréable odeur se diffusera dans votre maison.

Enlever le mastic d'une vitre



Chauffez l'encadrement de la vitre à l'aide d'une lampe à souder. Vous pourrez alors, à l'aide d'un grattoir, retirer le mastic ramolli.

Mots Fléchés N°245

follement frap-pants ↓	débarras sera des parasites brouée ↓	grenier fête au Viet-Nam ↓	chan- geant cité minière ↓	cépage bordelais ↓	allures de cheval atome électrisé ↓	torche coordina- tion ↓
niveau bloque- raient ↓				courtes bottes →		solide- ment bâti ↓
grade de judoka anciens portugais ↓		avant l'heure sonde- rais ↓		obtenu ↓	person- nalité transpi- rerai ↓	pronom → fendue ↓
combi- nés ↓			appen- dices → pariée ↓	obstinés → se verra mieux ↓		autori- taire ↓
allongées ↓	cale-pied de cavalier souillées ↓			arc- boutant pièce de mature ↓	terre du large immense domaine ↓	indica- tion de science ↓
promon- toire ↓	unies poli- tesses ↓	femelle capable de braire poufferas ↓			pointe de rose digne d'estime ↓	séduire ↓
arrivée à point ville de France ↓			sortie d'arrosoir situation ↓			grand- père ↓ bougie à ajouter crack ↓
support de quille ↓		déquer- pirait ↓	poisson muet orqane de fleur ↓			
faces ↓		cochons ↓		biarrée → prise de poids ↓		
disposa ↓	benêt exploire ↓	fulmina ↓	décidé autre nom de Gaïa ↓		condi- ment geste in- contrôlé ↓	ville de fouilles de même ↓
mouche- tées minus- cule ↓		boison de table ↓		puissant explosif ↓ repéré ↓		prélève ↓ négation ↓
significa- tion ↓			cancer du sang →			

SUDOKU	N°245	SOLUTION SUDOKU N°244	SOLUTIONS MOTS FLECHES N°244																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
<table border="1"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>5</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>9</td><td></td><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td>7</td><td>3</td><td>4</td><td></td><td></td><td>8</td></tr> <tr><td></td><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>4</td><td>7</td></tr> <tr><td>9</td><td>7</td><td></td><td>2</td><td></td><td>6</td><td></td><td>3</td></tr> <tr><td>1</td><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>8</td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td>4</td><td>9</td><td>1</td><td></td><td>3</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>2</td><td></td><td>1</td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>							5			9		8					6		7	3	4			8		2					4	7	9	7		2		6		3	1	4					8		7			4	9	1		3					2		1		3								<table border="1"> <tr><td>5</td><td>9</td><td>6</td><td>7</td><td>4</td><td>1</td><td>2</td><td>8</td><td>3</td></tr> <tr><td>8</td><td>4</td><td>7</td><td>2</td><td>6</td><td>3</td><td>5</td><td>1</td><td>9</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>2</td><td>9</td><td>8</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td></tr> <tr><td>6</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>3</td><td>7</td><td>1</td><td>9</td><td>5</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>1</td><td>5</td><td>2</td><td>3</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>3</td><td>1</td><td>5</td><td>4</td><td>9</td><td>6</td><td>7</td><td>2</td><td>8</td></tr> <tr><td>9</td><td>5</td><td>1</td><td>3</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>7</td><td>6</td></tr> <tr><td>2</td><td>6</td><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>9</td><td>4</td><td>3</td><td>1</td></tr> <tr><td>4</td><td>7</td><td>3</td><td>6</td><td>1</td><td>8</td><td>9</td><td>5</td><td>2</td></tr> </table>	5	9	6	7	4	1	2	8	3	8	4	7	2	6	3	5	1	9	1	3	2	9	8	5	6	4	7	6	2	4	8	3	7	1	9	5	7	8	9	1	5	2	3	6	4	3	1	5	4	9	6	7	2	8	9	5	1	3	2	4	8	7	6	2	6	8	5	7	9	4	3	1	4	7	3	6	1	8	9	5	2	<table border="1"> <tr><td>E</td><td>H</td><td>O</td><td>R</td><td>I</td><td>A</td><td>D</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>I</td><td>N</td><td>S</td><td>O</td><td>P</td><td>C</td><td>O</td><td>N</td><td>N</td><td>A</td><td>B</td><td>L</td><td>E</td></tr> <tr><td>C</td><td>O</td><td>U</td><td>R</td><td>E</td><td>U</td><td>S</td><td>E</td><td>S</td><td>R</td><td>A</td><td>T</td><td></td></tr> <tr><td>C</td><td>O</td><td>L</td><td>L</td><td>E</td><td>R</td><td>S</td><td>O</td><td>T</td><td>T</td><td>I</td><td>S</td><td>E</td></tr> <tr><td>M</td><td>I</td><td>E</td><td>A</td><td>M</td><td>E</td><td>N</td><td>A</td><td>I</td><td>S</td><td>I</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>O</td><td>B</td><td>T</td><td>U</td><td>S</td><td>N</td><td>A</td><td>S</td><td>N</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>R</td><td>U</td><td>S</td><td>T</td><td>R</td><td>E</td><td>S</td><td>T</td><td>R</td><td>I</td><td>C</td><td>T</td><td></td></tr> <tr><td>C</td><td>E</td><td>D</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>S</td><td>A</td><td>E</td><td>R</td><td>E</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>M</td><td>E</td><td>I</td><td>D</td><td>E</td><td>A</td><td>L</td><td>E</td><td>S</td><td>P</td><td>R</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>R</td><td>E</td><td>S</td><td>I</td><td>D</td><td>E</td><td>N</td><td>C</td><td>E</td><td>S</td><td>O</td><td>T</td><td>E</td></tr> <tr><td>N</td><td>N</td><td>E</td><td>T</td><td>R</td><td>E</td><td>S</td><td>S</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>E</td><td>T</td><td>O</td><td>N</td><td>N</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>A</td><td>I</td><td>D</td><td>E</td><td>S</td></tr> <tr><td>M</td><td>E</td><td>T</td><td>R</td><td>E</td><td>L</td><td>Y</td><td>R</td><td>E</td><td>S</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>G</td><td>O</td><td>B</td><td>E</td><td>G</td><td>E</td><td>N</td><td>I</td><td>E</td><td>M</td><td>O</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>I</td><td>L</td><td>C</td><td>A</td><td>S</td><td>E</td><td>E</td><td>P</td><td>E</td><td>U</td><td>R</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>O</td><td>S</td><td>E</td><td>R</td><td>A</td><td>V</td><td>E</td><td>L</td><td>U</td><td>T</td><td>A</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>I</td><td>A</td><td>S</td><td>T</td><td>R</td><td>E</td><td>O</td><td>B</td><td>E</td><td>I</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>E</td><td>V</td><td>E</td><td>S</td><td>U</td><td>E</td><td>F</td><td>I</td><td>L</td><td>L</td><td>M</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>E</td><td>M</td><td>B</td><td>E</td><td>L</td><td>L</td><td>I</td><td>R</td><td>I</td><td>U</td><td>L</td><td>E</td><td></td></tr> <tr><td>E</td><td>T</td><td>U</td><td>E</td><td>U</td><td>R</td><td>O</td><td>P</td><td>E</td><td>S</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>E</td><td>S</td><td>S</td><td>E</td><td>S</td><td>E</td><td>C</td><td>U</td><td>R</td><td>I</td><td>E</td><td>S</td><td></td></tr> </table>	E	H	O	R	I	A	D				I	N	S	O	P	C	O	N	N	A	B	L	E	C	O	U	R	E	U	S	E	S	R	A	T		C	O	L	L	E	R	S	O	T	T	I	S	E	M	I	E	A	M	E	N	A	I	S	I			O	B	T	U	S	N	A	S	N					R	U	S	T	R	E	S	T	R	I	C	T		C	E	D	E	R	A	S	A	E	R	E			M	E	I	D	E	A	L	E	S	P	R			R	E	S	I	D	E	N	C	E	S	O	T	E	N	N	E	T	R	E	S	S	E	R	A			E	T	O	N	N	E	R	A	A	I	D	E	S	M	E	T	R	E	L	Y	R	E	S				G	O	B	E	G	E	N	I	E	M	O			I	L	C	A	S	E	E	P	E	U	R			O	S	E	R	A	V	E	L	U	T	A			I	A	S	T	R	E	O	B	E	I				E	V	E	S	U	E	F	I	L	L	M			E	M	B	E	L	L	I	R	I	U	L	E		E	T	U	E	U	R	O	P	E	S				E	S	S	E	S	E	C	U	R	I	E	S	
						5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	9		8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
6		7	3	4			8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
	2					4	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
9	7		2		6		3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
1	4					8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
7			4	9	1		3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
				2		1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
5	9	6	7	4	1	2	8	3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
8	4	7	2	6	3	5	1	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
1	3	2	9	8	5	6	4	7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
6	2	4	8	3	7	1	9	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
7	8	9	1	5	2	3	6	4																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
3	1	5	4	9	6	7	2	8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
9	5	1	3	2	4	8	7	6																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
2	6	8	5	7	9	4	3	1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
4	7	3	6	1	8	9	5	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
E	H	O	R	I	A	D																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
I	N	S	O	P	C	O	N	N	A	B	L	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
C	O	U	R	E	U	S	E	S	R	A	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
C	O	L	L	E	R	S	O	T	T	I	S	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
M	I	E	A	M	E	N	A	I	S	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
O	B	T	U	S	N	A	S	N																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
R	U	S	T	R	E	S	T	R	I	C	T																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
C	E	D	E	R	A	S	A	E	R	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
M	E	I	D	E	A	L	E	S	P	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
R	E	S	I	D	E	N	C	E	S	O	T	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
N	N	E	T	R	E	S	S	E	R	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
E	T	O	N	N	E	R	A	A	I	D	E	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
M	E	T	R	E	L	Y	R	E	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
G	O	B	E	G	E	N	I	E	M	O																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
I	L	C	A	S	E	E	P	E	U	R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
O	S	E	R	A	V	E	L	U	T	A																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
I	A	S	T	R	E	O	B	E	I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
E	V	E	S	U	E	F	I	L	L	M																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
E	M	B	E	L	L	I	R	I	U	L	E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
E	T	U	E	U	R	O	P	E	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
E	S	S	E	S	E	C	U	R	I	E	S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														

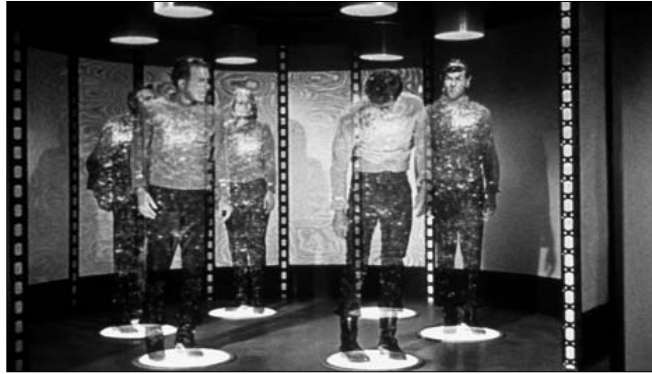
Un pas de plus vers la téléportation...

Téléporter des informations, c'est possible : des chercheurs de l'Université de Delft, aux Pays-Bas, ont utilisé le principe de l'intrication quantique pour transmettre instantanément une information d'un point à un autre.

Des scientifiques néerlandais viennent de franchir un grand pas dans le monde complexe de la téléportation quantique. Loin des films de science-fiction où des humains et des objets se dématérialisent pour se déplacer à travers l'espace, la téléportation quantique ne permet que le transfert d'une information d'un point à un autre, sans qu'elle ne voyage à travers l'espace séparant les deux points. Ce procédé constitue selon les chercheurs une grande avancée dans le développement des ordinateurs et de l'Internet quantiques.

L'intrication quantique à la base de la téléportation

Dans un article publié le 29 mai dernier dans la revue *Science*, le professeur Ronald Hanson et ses collègues de l'Université technologique de Delft expliquent être parvenus à transférer une information d'un bit quantique (qubit) à un autre, situé à 3 mètres de distance. Équivalent quantique du bit informatique, le qubit est la plus petite unité de stockage d'information quantique. Pour arriver à ce résultat, l'équipe a utilisé le fameux principe



d'intrication quantique, dénié par Albert Einstein qui qualifiait ce phénomène de 'sinistre action à distance'. "L'intrication quantique est sans aucun doute l'une des plus étranges et intrigantes conséquences des lois de la mécanique quantique", explique Ronald Hanson, cité par le *Huffington Post*. "Lorsque deux particules deviennent intriquées, leurs identités fusionnent : leur état collectif est précisément déterminé, mais leur identité individuelle a disparu", poursuit le chercheur. Pour faire simple, les deux particules sont liées de manière à ce qu'une modification de l'état de l'une ait une influence sur l'autre, quelle que soit la distance les séparant. Ce n'est donc pas de la matière que les scientifiques ont téléporté, mais seulement une information concernant l'état d'une particule. Pour cela, ils ont tout d'abord produit des qubits en enfermant deux électrons dans des diamants synthétiques, puis utilisé une lumière laser pour les intriquer.

Dans le diamant de départ, l'information à téléporter est encodée dans un atome de nitrogène. L'état de l'atome et de l'électron est mesuré, puis envoyé vers le deuxième diamant. On dit alors que l'information a été téléportée car elle n'a pas voyagé dans l'espace séparant les deux diamants.

Téléporter de la matière et des humains ?

Si des téléportations quantiques ont déjà été réalisées avec succès dans le passé, c'est la première fois qu'une de ces expériences atteint un niveau de fiabilité de 100%. Ronald Hanson n'a donc pas pu échapper à la question que tout le monde se pose : la téléportation de matière, et donc d'humains, est-elle possible dans un futur plus ou moins proche ? Le professeur y a répondu sur le site du *Telegraph* : "Si vous pensez que nous ne sommes rien de plus qu'un assemblage d'atomes reliés les uns aux autres d'une manière particulière, alors

en principe il devrait être possible de nous téléporter d'un endroit à un autre. En pratique, c'est extrêmement improbable, mais dire que cela ne marchera jamais est très dangereux". "Je ne l'exclurais pas car aucune loi fondamentale de la physique ne l'empêche. Mais si cela devait arriver, ce ne serait que dans un avenir lointain", conclut Ronald Hanson.

Des ordinateurs et un réseau quantique super-puissants ?

En revanche, les scientifiques envisagent sérieusement d'utiliser cette technologie pour développer des ordinateurs quantiques ultra-puissants, reliés entre eux par un Internet quantique extrêmement sécurisé et empêchant toute interception d'informations. Ce réseau utiliserait l'intrication quantique comme moyen de communication. Grâce à ce phénomène, "l'information est téléportée à un autre endroit, et il n'y a aucun moyen de l'intercepter. En principe, c'est sûr à 100%", explique Ronald Hanson. Par ailleurs, "les ordinateurs quantiques seraient capables de résoudre certains problèmes complexes dont même les super-ordinateurs actuels sont incapables de venir à bout", peut-on lire sur le site de l'Université de Delft. Mais avant de pouvoir concrétiser l'informatique quantique, et pour prouver qu'Einstein avait tort de douter de la portée de l'intrication quantique, les chercheurs doivent encore tester leur expérience sur de plus longues distances. Ronald Hanson et son équipe prévoient ainsi de répliquer la téléportation quantique entre deux bâtiments qubits situés à

Les hirondelles, un oiseau aux capacités intellectuelles extraordinaires...

Avez-vous déjà vu un oiseau ouvrir une porte ? Pas certain... il semblerait pourtant, qu'au Canada, les hirondelles soient dotées d'un talent très particulier : elles ont appris à ouvrir les portes automatiques d'un garage afin de pouvoir retourner sur leur lieu de nidation. L'Université de Victoria, au Canada a installé un nouveau parking à vélos sur son campus. Et pour empêcher les hirondelles d'installer leurs nids dans le bâtiment, des portes automatiques à détection de mouvements ont été ajoutées. Très rapidement, les hirondelles ont découvert comment ouvrir les portes, elles ont tout simplement appris à voler... devant les détecteurs infrarouges de mou-

vements. Pas bête l'hirondelle ! "Qui aurait pu savoir qu'elles comprendraient comment ouvrir les portes", s'exclame Joanne McGachie, de l'Université de Victoria, auprès de *The Guardian*. "Nous ne savons pas vraiment depuis combien de temps elles font cela. Probablement depuis le début de la saison de nidation, il y a quelques semaines", ajoute-elle. Selon Dick Cannings, biologiste spécialisé dans les oiseaux, les hirondelles migratrices ont très probablement appris, de manière spontanée, à ouvrir ces portes. En volant sans arrêt devant les portes, elles ont sûrement découvert le truc par accident. "Leur vol discontinu a forcée-

ment déclenché les détecteurs de mouvements ouvrant ainsi les portes. Cela a été répété à chaque fois qu'elles tentaient d'entrer. En général, elles se dirigent droit vers les capteurs et appellent. Bien qu'un seul soit capable de déclencher l'ouverture, la porte s'ouvre plus rapidement si deux ou trois oiseaux volent devant les capteurs. À l'ouverture de la porte, d'autres oiseaux en profitent également". Bien que l'autre entrée du parking soit ouverte, les hirondelles ont pris l'habitude de passer par les portes automatiques. Et, malgré la présence d'ouvertures dans les écrans d'acier situés autour de la porte, les oiseaux préfèrent déclencher les détecteurs de

mouvements plutôt que de profiter des ouvertures permanentes. Après observations, il semblerait que pas moins de dix nids aient été installés dans le parking. Les ornithologues se sont, depuis longtemps, aperçus que les hirondelles étaient des parents inventifs et dévoués. "J'ai déjà vu des hirondelles faire des choses remarquables lorsqu'elles choisissent un lieu de nidation", précise David Fraser du ministère de l'Environnement de Colombie britannique. Il a ainsi déjà observé des hirondelles rustiques sortir et rentrer avec les camions d'une mine de charbon dans les Rocheuses canadiennes, mais aussi des hirondelles bicolores nicher dans un

tube creux à l'arrière d'un camion. Les parents suivaient le camion afin de pouvoir nourrir leurs petits. "La colonie d'hirondelles du rivage située sur une pile de roches au bout de la pointe d'un glacier dans le Yukon est très certainement le site de nidation le plus opportuniste et risqué que j'ai jamais vu", ajoute-il. Les hirondelles sont des oiseaux se nourrissant d'insectes volants. Ils vivent majoritairement au contact des hommes, construisant leurs nids dans des structures déjà sur pieds comme les fermes, garages ou les ponts. Pourtant, l'hirondelle rustique, la plus répandue, est en déclin depuis quelques années et est actuellement classée comme menacée

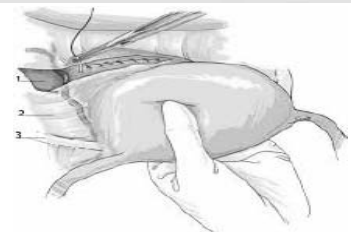
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Ligature des artères

Inventeur : Ambroise Paré **Date :** 1565 **Lieu :** France

Ambroise Paré est le père de la chirurgie moderne. Il est l'inventeur de nombreux instruments. La généralisation alors relativement récente de l'usage des armes à feu rend les chirurgiens familiers avec des plaies d'une sorte nouvelle, que l'on cautérise au fer rouge ou à l'huile bouillante au risque de tuer le blessé. Paré met au point la ligature des artères, qu'il substitue à la cautérisation, dans les amputations.



ENQUÊTES CRIMINELLES



20h50



«Les maris disparus de Fatima : l'affaire Bendeçon». Roger, bijoutier prospère et joueur invétéré, disparaît après dix ans de vie commune avec Fatima. Parti pour un voyage d'affaires au Maroc, Roger n'est jamais revenu. Une situation qui inquiète son frère. La belle Fatima a vendu les bijoux et le mobilier de son mari 500 000 euros ; «Une flèche en plein cœur : l'affaire Tellier». Vinciane Tellier rencontre Rémy Lecrenier, elle a 15 ans et lui 20. Neuf ans plus tard, la jeune femme met fin à une relation devenue conflictuelle. Quelques jours après, son corps est retrouvé sans vie, ainsi que celui de sa mère et de ses deux sœurs. Toutes ont été sauvagement assassinées

EN TERRITOIRE ENNEMI



22h30



Une carte, une boussole et un téléphone, c'est tout ce que possède Burnett, soldat américain perdu dans une forêt de l'ex-Yougoslavie, chassé comme un renard par un commando serbe déterminé à le liquider. Après le crash de son avion abattu par un missile, et l'assassinat du pilote sous ses yeux, ce jeune navigateur américain est bel et bien traqué par les forces serbes qu'il a photographiées. Un seul homme peut l'aider : Reigari, un amiral à l'ancienne qui va mettre sa carrière et une paix précaire en jeu pour le sauver

UN JOUR, UNE HISTOIRE
CHARLIE CHAPLIN, LA
LÉGENDE DU SIÈCLE

20h45



Il y a cent ans exactement naissait un étrange personnage de cinéma : clochard, irrespectueux, opprimé, tendre et bouleversant... La planète entière éclata de rire. Il fut l'homme du peuple qui refuse d'obéir et les peuples furent Charlot. Il fut la noblesse du siècle et l'homme le plus célèbre du monde. On peut à peine imaginer ce qu'étaient sa gloire, l'amour et la haine qu'il aura provoqués. Mais qui connaît l'incroyable et magnifique histoire de Charlie Chaplin ? «Un jour, une histoire» propose de découvrir une aventure humaine rocambolesque, la biographie scandaleuse d'un homme à femmes, un thriller politique et une fresque historique

DES RACINES ET DES AILES PASSION
PATRIMOINE :
LES PAYS DE SAVOIE

20h45



Avec ses vallées, ses cols et ses sommets à plus de 4 000 mètres, la Savoie possède un patrimoine naturel exceptionnel. Mais cet ancien duché, resté indépendant pendant plus de six cents ans, est aussi riche d'une identité culturelle remarquable, comme en témoignent les châteaux qui subsistent. Cédric Brunier, un historien de la région, fait ainsi découvrir ces trésors d'architecture médiévale lors d'un survol aérien qui nous conduit jusqu'au château de Miolans, à côté de Chambéry. En Haute-Savoie, le Conservatoire des espaces naturels a initié il y a douze ans un programme d'études des lacs d'altitude. Des recherches qui permettent de mieux protéger ces sentinelles de la nature

LA SELECTION
DU MIDI LIBRE

VIRGIN SUICIDES



22h55



Dans une petite ville américaine du Michigan, dans les années 1970, tous les garçons sont fascinés par les cinq sœurs Lisbon, filles de l'étrange professeur de mathématiques de l'école et de sa très stricte épouse. Les sœurs rayonnent d'une beauté mystérieuse et font naître chez leurs pairs des sentiments jusque-là inconnus : le désir, l'attraction, la convoitise. Quand la plus jeune d'entre elles, Cecilia, 13 ans, se suicide, l'obsession qu'elles inspirent ne cesse de croître, aiguillonnée par l'énigme familiale

LE PACTE DES LOUPS



20h45



En 1766, une bête mystérieuse sévit dans les montagnes du Gévaudan et fait de nombreuses victimes, sans que quiconque puisse l'identifier ou la tuer. Les gens ont peur. C'est un monstre surgi de l'enfer ou une punition de Dieu. L'affaire prend rapidement une dimension nationale et porte atteinte à l'autorité du roi. Le chevalier Grégoire de Fronsac, naturaliste de surcroît, est alors envoyé dans la région du Gévaudan pour dresser le portrait de la bête. Bel esprit, frivole et rationnel, il est accompagné de l'étrange et taciturne Mani, un indien de la tribu des Mohawks. Ces derniers s'installent chez le marquis Thomas d'Apcher

PATRON INCOGNITO RODOLPHE
WALLGREN/PDG FONDATEUR DE
MEMPHIS COFFEE

20h50



Créateur du concept Memphis Coffee, Rodolphe Wallgren bénéficie d'une solide expérience dans la restauration. En juillet 2010, il s'ouvre à la franchise et en moins de trois ans, Memphis Coffee multiplie les implantations dans toute la France. Afin de vivre le quotidien de ses salariés, Rodolphe Wallgren va se faire passer pour l'un d'entre eux. À Marseille, il va apprendre le métier de serveur auprès d'Elleena et découvrir des dysfonctionnements qui vont le déstabiliser au risque de mettre fin à l'expérience... À Toulon, il va se retrouver en cuisine avec Jennifer, chef de partie. Le rythme soutenu imposé par la jeune femme va vite se révéler difficile à suivre pour lui

LES EXPERTS PARFUM DE
MEURTRE

20h50



Un match de base-ball opposant la brigade des meurtres et la brigade scientifique est interrompu par un appel de Brass. Il demande à Nick de se rendre de toute urgence à son bureau, un dimanche. En effet, un détenu condamné pour avoir battu à mort un étudiant dans une ruelle sept ans plus tôt, est sur le point d'être libéré car ses avocats claiment que les aveux de leur client ont été obtenus par la force et ils veulent faire annuler le jugement. C'est Sam Vega, un policier véreux, qui avait procédé à l'interrogatoire, en compagnie de Nick. Les détectives doivent trouver de nouveaux indices, sept ans après les faits, afin que le détenu reste sous les verrous



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.79 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben Mhidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion | Midi libre
Est : SIE Diffusion | AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzarh : 021000713000214 ch 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Rihanna

icone du... style !

Rihanna a été honorée aux Oscars de la mode où elle a reçu le prix de l'icône du style. Égale à elle-même elle n'a pas hésité à clamer : "Anna Wintour établit les règles, moi je les brise", en brandissant son Oscar.



M. Pokora

Robin aurait-il trouvé sa Marianne !

M. Pokora a été aperçu aux côtés d'une délicieuse jeune femme. Qui est la mystérieuse inconnue ? Robin aurait-il trouvé sa Marianne ?

Alessandra Ambrosio

une maman très proche de ses enfants...

Alessandra Ambrosio profite autant qu'elle le peut de sa petite famille, comme toutes les mamans elle apprécie les moments simples de la vie.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h50
Dohr	12h50
Asr	16h32
Maghreb	19h29
Icha	20h53h

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario s'impatiente

PAR SMAÏL B.

La menace du retour de la lutte armée au Sahara Occidental plane toujours au moment où le statu quo est total avec les manœuvres du Maroc qui fait tout pour que les choses restent en l'état. "L'option armée est en tous cas toujours d'actualité et l'armée sahraouie est tout le temps en état d'alerte", a assuré le Front Polisario, par la voix d'Ahmed Kheddad, membre du secrétariat général et coordonnateur de la Minurso, la mission de l'Onu pour le référendum au Sahara occidental qui s'exprimait à l'occasion des travaux du 2^e congrès de l'Union des étudiants de Segouia El-Hamra et Rio de Oro, tenus dans les camps de réfugiés sahraouis Aousserd. Il a affirmé que "les mouvements de libération n'abandonnent jamais leur lutte armée. Le jour où vous entendez parler que le Polisario ait mi fin à la lutte armée, ce serait alors la fin de l'histoire de notre révolution". Néanmoins, ces déclarations et ces menaces ne veulent pas dire que le Polisario refuse toute solution de paix.



Kheddad a tenu à le souligner en indiquant que "les responsables sahraouis étudient toutes les options pouvant déboucher sur une solution juste et équitable, notamment l'autodétermination qui reste, a-t-il rappelé, l'option la plus indiquée". En attendant, les observateurs espèrent un autre round de négociations entre les parties concernées par le conflit, à savoir le Maroc et le Sahara occidental mais cette

rencontre dépend, en grande partie de la prochaine visite qu'aura à effectuer dans la région Christopher Ross, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'Onu. "On verra ce que va donner cette visite. L'ONU doit assumer ses responsabilités et permettre au peuple sahraoui de vivre librement. Il faut que le Conseil de sécurité tranche une fois pour toutes quant à notre droit d'autodétermination, que le veuille le Maroc ou pas. Si nous ne

décelons pas des résultats palpables de cette visite, ça ne vaut alors pas la peine d'aller à un autre round de négociations", a averti Kheddad qui a appelé à élargir le mandat de la Minurso pour toucher les droits de l'homme dont la situation, selon lui, est catastrophique dans les territoires occupés.

Le coordinateur de la Minurso a réitéré, encore une fois, la détermination du Front Polisario et de tout le peuple sahraoui à aspirer à l'indépendance du Sahara occidental et à la liberté. Il a rappelé à ce sujet que "le problème sahraoui est un problème de décolonisation, non un problème racial ou religieux" et indiqué que « le peuple sahraoui demande une solution juste et conforme à la légalité internationale », contrairement, a-t-il ajouté, du Maroc qui "commet dans les territoires sahraouis occupés violations sur violations des droits de l'homme devant la communauté internationale qui doit bouger et faire quelques choses en obligeant le Maroc à cesser ses exactions".

S. B.

OOREDOO BUSINESS

Nouvelles offres 3G pour les clients Entreprises

Toujours à l'écoute de ses clients Entreprises, Ooredoo enrichit ses offres 3G sur l'Internet mobile à haut débit en optimisant son forfait ainsi que l'option N'etnet sur mobile qui passe de 750 Mo à 1 Go pour 1.000 DA seulement, valable durant 30 jours avec une clé Internet 3G offerte, pour ses offres Pack Internet 300 DA et 1.000 DA. Ainsi, les clients Entreprises de Ooredoo pourront profiter de ce forfait pour surfer sur Internet à haut débit sur leur Smartphone, Tablette ou Clé inter-

net et ce, en plus des forfaits déjà existants. Afin de permettre au plus grand nombre de clients de bénéficier de cette formule attractive et de vivre l'expérience de la 3G, ce forfait est valable dans les 19 wilayas couvertes par le réseau 3G++ de Ooredoo. Avec ses solutions pratiques et ses prix avantageux, Ooredoo Business entend répondre de manière optimale aux divers besoins des professionnels et leur permettre de bénéficier pleinement de son réseau 3G++.

CIGARETTES ELECTRONIQUES

L'OMS recommande l'interdiction de leur vente aux mineurs

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recommandé mardi d'interdire la vente de cigarettes électroniques aux mineurs, estimant que leur consommation posait de "graves menaces" aux adolescents et aux fœtus. "Les preuves existantes montrent que les cigarettes électroniques ne sont pas de la simple vapeur d'eau" comme le disent souvent leurs fabricants, a affirmé l'OMS. Les experts de cette organisation ont appelé à une interdiction de la E-cigarette dans les lieux publics fermés "au moins jusqu'à ce qu'il soit prouvé que la vapeur exhalée n'est pas dangereuse pour

les personnes passant aux alentours", indique un document publié mardi par l'OMS. D'après l'OMS, il existe suffisamment de preuves pour mettre en garde les "enfants, adolescents, femmes enceintes et femmes en âge de procréer" sur les conséquences à long terme que peut avoir la consommation de cigarettes électroniques sur "le développement du cerveau". Ces recommandations ont été publiées par l'OMS en vue de la sixième session de la Conférence des parties à la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac qui aura lieu du 13 au 18 octobre à Moscou.

NAUFRAGE D'UN CHALUTIER AUX LARGES DES CÔTES LIBYENNES

24 corps repêchés

Le nombre de cadavres retrouvés en Méditerranée, a grimpé à 24, a annoncé mardi la Marine italienne, après le naufrage dimanche soir d'un chalutier au nord des côtes libyennes. Dimanche soir, alors que les conditions météorologiques s'aggravaient, un chalutier sur lequel s'étaient embarqués un nombre élevé d'immigrés, a chaviré. Ce naufrage a tout de suite été détecté et, de l'île italienne de Lampedusa (la plus proche des côtes libyennes), a décollé un hélicoptère d'où ont été lancées l'intervention en quelques minutes de deux navires militaires, d'un troisième des garde-côtes et d'un navire marchand a permis de sauver 364 naufragés, de manière coordonnée, avait alors précisé la Marine. Mais les corps sans

vie de 24 personnes ont finalement été repêchés, a indiqué mardi la Marine militaire, précisant que quelque 4.000 immigrants ont été sauvés en 48 heures de vendredi à dimanche, dans le cadre de l'opération de sauvetage en mer "Mare Nostrum". La crise en Syrie, l'instabilité en Libye, et d'autres crises aiguës en Afrique, contribuent à un afflux croissant de clandestins qui embarquent des ports de ce pays sur des bateaux de fortune, payant le prix fort pour la traversée à des passeurs. Selon le Haut-Commissariat de l'Onu pour les réfugiés, plus de 100.000 personnes sont arrivées en Italie par la mer depuis le début de l'année 2014. Beaucoup ont rejoint d'autres pays d'Europe.

ARABIE SAOUDITE

Cinq morts dans l'explosion d'un réservoir de gaz à Médine

Cinq personnes ont péri mardi dans l'explosion d'un réservoir de gaz dans l'enceinte d'un hôpital de Médine, dans l'ouest de l'Arabie saoudite, a indiqué la direction de l'établissement. L'explosion, d'origine accidentelle, s'est produite lors de travaux de maintenance sur un réservoir de gaz de pétrole liquéfié (GPL) à l'hôpital Prince-Mohamed-Ben

Abdel-Aziz, relevant de la Garde nationale à Médine qui abrite le deuxième lieu saint de l'islam, selon un communiqué de la direction. Cinq personnes ont trouvé la mort et des véhicules ont été endommagés dans l'explosion, d'après la même source. L'incident n'a pas empêché le bon déroulement du travail au sein de l'hôpital.

6^e FORUM DE L'ALLIANCE DES CIVILISATIONS

L'Algérie présente en Indonésie

L'Alliance des civilisations prévu à Bali (Indonésie) les 29 et 30 août courant, a indiqué le Conseil de la nation mardi dans un communiqué. Le forum, au cours duquel l'Algérie

sera représentée par Hafida Benchehida, membre du Conseil de la nation, sera placé sous le thème "L'unité dans l'adversité: célébration de la diversité pour les valeurs communes"